

Quimper Cornouaille Développement

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011



Photo : QCD 2012

Sommaire

	Page
Quimper Cornouaille Développement en 2011	4
Développement économique.....	10
Urbanisme et aménagement.....	23
Projets de territoire et énergie.....	28
Observation et ressources.....	37
Programme partenarial 2012.....	41
L'équipe de Quimper Cornouaille Développement.....	44
Glossaire.....	46





© Lionel Flageul pour Quimper et Quimper Communauté



Le mot du président

Déjà deuxième année en tant qu'agence de développement économique et d'urbanisme mais seulement première année de l'intégration des fonctions du Pays de Cornouaille. 2011 porte le véritable dimensionnement de l'outil d'ingénierie partagée qu'est Quimper Cornouaille Développement, désormais en mesure de porter l'ensemble des stratégies territoriales réunissant les communautés cornouaillaises et leurs partenaires.

Le présent rapport d'activités relate l'action menée par l'Agence en cette année 2011 et montre l'important développement de la structure au niveau des effectifs et du budget, dans la continuité des financements préexistants de l'Agence et du Pays, comme l'évolution en termes d'organisation et de méthodes de travail, avec une plus forte implication des élus.

Il permet surtout de vérifier les synergies qu'apporte le travail à échelles multiples : entre SCoT et interSCoT, entre dossiers économiques de Quimper Communauté et stratégies économiques cornouaillaises... comme entre sujets multiples : de la "Cornouaille terre d'aliment" à l'armature urbaine, du suivi des financements contractuels à l'ambition numérique du territoire, de la compétence habitat à l'énergie et aux PCET*... le tout appuyé sur un système commun de ressources (observation-cartographie-documentation/publication).

Gageons que les bases ainsi posées au terme de deux années de mise en place de Quimper Cornouaille Développement donneront leur meilleure pertinence aux dossiers portés et les meilleurs atouts pour la Cornouaille, son développement et sa place en Bretagne et au-delà.

Le président,
Bernard Poignant

* Voir signification dans le glossaire page 46.

Quimper Cornouaille Développement en 2011

Quimper Cornouaille Développement a intégré en 2011 les fonctions du Pays de Cornouaille qui viennent compléter celles d'agence de développement économique et d'urbanisme engagées depuis sa création en 2010. Quimper Cornouaille Développement prend maintenant toute sa dimension, comptant dorénavant 27 emplois et un budget annuel de plus de 2 M€.

Création de l'Agence et préparation de l'intégration du Pays de Cornouaille en 2010

Quimper Cornouaille Développement a été créée et a engagé ses travaux d'agence d'urbanisme et de développement économique en 2010, tout en préparant en parallèle avec le groupement d'intérêt public (GIP) du Pays de Cornouaille l'intégration des fonctions jusqu'alors portées par ce dernier, les élus cornouillais partageant la volonté de disposer d'un outil unique d'études et de conduite des stratégies territoriales.

Cette intégration s'est finalisée par délibérations concordantes des instances des deux partenaires en décembre 2010, transférant par convention l'ensemble des actions, personnels et budgets du GIP à l'Agence, le GIP ne perdurant qu'à titre formel pour le suivi jusqu'à terme du volet territorial du contrat de projet Etat-Région.

À compter de 2011, Quimper Cornouaille Développement ajoute en conséquence à ses fonctions initiales d'agence d'urbanisme, d'agence de développement économique cornouillaise et de service économique de Quimper Communauté, celles de « pays Voynet », de pays touristique et d'agence locale de l'énergie.

Reconfiguration de Quimper Cornouaille Développement en 2011

La consolidation des modes de fonctionnement de l'Agence enrichis de l'expérience Pays s'est traduite par un renforcement du travail collégial dans des formes variées :

- Comités ou commissions permanentes : comité de stratégie économique, réunion des développeurs, réunions interSCoT, commission tourisme, commission énergie, comité local de concertation (financements contractualisés)

- Comités de pilotage ou groupes de travail à objet plus ciblé : comité de pilotage ialys, comité de pilotage très haut débit, comité technique SCoT de l'Odet, groupe de travail PCET*.

Toutes ces formes visent à impliquer ensemble élus et techniciens, de l'Agence et des partenaires, dans la conduite des travaux de Quimper Cornouaille Développement.

Vie institutionnelle

Les instances décisionnelles de l'Agence ont elles-mêmes évolué dans leur densité comme dans leurs modalités :

- Les questions à l'ordre du jour gagnent en nombre, en variété et en intensité du fait du développement des travaux, de l'ouverture des champs de compétence de l'Agence et donc des sujets évoqués, ainsi que de leurs modalités de pilotage impliquant plus étroitement les élus
- Sur le plan des modalités, lorsqu'il y a lieu à instances du GIP, elles sont organisées conjointement avec celles de Quimper Cornouaille Développement, seul le vote étant différencié dans le respect des statuts. De manière générale les instances de Quimper Cornouaille Développement associent à leurs débats les présidents de communautés non administrateurs de l'Agence, le président du Conseil de développement et le conseiller régional référent pour la Cornouaille
- Cette importance donnée au conseil d'administration, ainsi élargi et réuni 5 fois par an, limite en corollaire le fonctionnement du bureau à la préparation des conseils

Assemblée générale du GIP Pays de Cornouaille du 14 février 2011

- Régularisation de la convention de transfert d'activités
- Comptes administratifs et de gestion 2010
- Opérations de transferts comptables et ajustement budgétaire
- Rapport moral et d'activités 2010.



Assemblée générale et Conseil d'administration du 7 mars 2011

- Programme partenarial de travail
- Budget et cotisations 2011
- Modification de représentation au bureau
- Appel à projet littoral et plan de financement
- Conduite du projet ialys et plan de financement
- Divers : adhésion BDI, information marque Bretagne.

Conseil d'administration du 12 mai 2011

- Modification de représentation au bureau
- Présentation du site Internet de Quimper Cornouaille Développement
- Condition d'élaboration du PLH* de la 4C*
- Actualité du service énergie
- Adhésion à la PIC* de Rennes
- Extension des locaux de Quimper Cornouaille Développement
- Contrat Région-Pays, arbitrage de l'enveloppe 3
- Divers : information sur les effectifs de Quimper Cornouaille Développement, Bienvenue en Cornouaille, lettre de la CCI.

Assemblée générale et Conseil d'administration du 30 juin 2011

- Approbation des comptes
- Approbation du rapport moral et d'activités
- Subvention ingénierie du contrat Région-Pays
- Principes de publications Agence
- Schéma d'aménagement numérique
- Actualité du Conseil de développement
- Contrat Région-Pays, recalage de l'enveloppe 3
- Divers : information sur les assises de Cornouaille, délégation indienne au tourisme.

Conseils d'administration de Quimper Cornouaille Développement et du GIP Pays de Cornouaille du 10 octobre 2011

- CA du GIP : décision modificative
- THD*, projet d'organisation en phase pré-opérationnelle

- Avis sur le SCoT de l'Odet
- ialys, partenariat avec la Technopole Quimper Cornouaille
- Modification de représentation au bureau
- Conseil de développement, préparation du renouvellement
- Actualité énergie
- Information sur la candidature de la CCPG* pour une centrale gaz
- Point sur le pôle tourisme
- Divers : ajustement budgétaire, programme du Rendez-vous de la Cornouaille, question de Cornouaille Initiative.

Conseils d'administration de Quimper Cornouaille Développement et du GIP Pays de Cornouaille du 9 décembre 2011

- CA du GIP : budget primitif 2012
- Pré-information sur le programme partenarial 2012
- Conditions d'élaboration du PLH de la CCPF*
- Organisation à mettre en place face aux sollicitations de PLH*
- Proposition d'enquête ménages déplacements cornouaillaise
- ialys : opération Billig 2012 et plan de financement
- Projet de démarche de réflexion prospective cornouaillaise sur 2012
- Dossiers tourisme : éditions et projets e et m-tourisme.

Réunions du bureau les 20 janvier, 16 juin et 29 septembre 2011.

Assemblée générale et Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement le 9 décembre 2011 à la Criée de Concarneau.



* Voir signification dans le glossaire page 46.

Instances de Quimper Cornouaille Développement (composition en 2011)

Assemblée Générale

Les participants à l'Assemblée Générale sont les représentants des partenaires de Quimper Cornouaille Développement :

- ▶ Les dix EPCI* de Cornouaille
- ▶ Les trois chambres consulaires
- ▶ Le Conseil général du Finistère
- ▶ Le Conseil régional de Bretagne
- ▶ L'Etat
- ▶ 2 syndicats de SCoT : le SIOCA* et le SYMESCOTO*

Bureau et Conseil d'administration

Le Conseil d'administration représente les acteurs publics cornouaillais. Il nomme les membres du bureau.

Bureau

- ▶ Président : Bernard POIGNANT, président de Quimper Communauté, maire de Quimper
- ▶ Vice-président délégué : Marc ANDRO, vice-président de Quimper Communauté, adjoint au maire de Quimper
- ▶ Vice-président : Nicolas MORVAN, président de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé, maire de Moëlan-sur-mer
- ▶ Trésorier : Jos LE GALL, conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Douarnenez, adjoint au maire, président du SIOCA*
- ▶ Secrétaire : Claude RAVALEC, membre assesseur et président de la commission « information économique et développement territorial » de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper Cornouaille

Conseil d'administration

Autres membres du Conseil d'administration (outre les membres du Bureau).

- ▶ Chambre d'Agriculture du Finistère : Ronan LE MEUR
- ▶ Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère : Jean-Paul LE CORRE, trésorier adjoint

- ▶ Communauté d'Agglomération de Quimper Communauté :
 - ▶ Olivier BOISSEAU, vice-président, adjoint au maire de Pluguffan
 - ▶ Yvon DAGORN, vice-président, maire de Guengat
 - ▶ Hervé HERRY, vice-président, maire d'Ergué-Gabéric
 - ▶ Christian KERIBIN, conseiller communautaire, maire de Plogonnec
 - ▶ Pierre LE BERRE, vice-président, maire de Plonéis
 - ▶ Daniel LE BIGOT, conseiller communautaire, adjoint au maire de Quimper
 - ▶ Frank PICHON, vice-président, maire de Plomelin
- ▶ Communauté de Communes de Concarneau Cornouaille (Communauté d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2012) : François BESOMBES, conseiller communautaire, adjoint au maire de Concarneau
- ▶ Communauté de Communes du Cap Sizun : Bernard LE GALL, président, maire de Mahalon
- ▶ Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden : Pierre PLOUZENNEC, vice-président, maire de Plouzévet
- ▶ Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud : Vincent GAONAC'H, conseiller communautaire, conseiller municipal de Combrit Sainte-Marine
- ▶ Communauté de Communes du Pays de Châteaulin Porzay : Claude BELLIN, président, maire de Plomodiern
- ▶ Communauté de Communes du Pays Fouesnantais : Roger LE GOFF, président, maire de Fouesnant
- ▶ Communauté de Communes du Pays Glazik : Jean-Paul LE PANN, président, maire de Briec-de-l'Odé
- ▶ Conseil général du Finistère : Nicole ZIEGLER, vice-présidente
- ▶ Conseil régional de Bretagne : Jean-Claude LESSARD, conseiller régional
- ▶ Préfecture du Finistère : Pascal MAILHOS, préfet du Finistère jusqu'au 5 décembre 2011 (à partir du 5 décembre 2011 : Jean-Jacques BROT).

Invités permanents au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale

- ▶ Communauté de Communes de Concarneau Cornouaille : Jean-Claude SACRE, président, maire de Trégunc
- ▶ Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden : Michel CANEVET, président, maire de Plonéour-Lanvern
- ▶ Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud : Jean-Paul STANZEL, président, adjoint au maire de Penmarc'h
- ▶ Communauté de Communes du Pays de Douarnenez : Rémi BERNARD, président, maire de Poullan-sur-Mer
- ▶ Conseil de développement : Jean-René COULIOU, président.



Autres comités, commissions ou groupes de travail

Comité de stratégie économique

Le comité de stratégie économique mène des réflexions et travaille sur les orientations stratégiques à l'échelle du territoire cornouaillais. Pour ce faire, il s'appuie sur les études et préconisations de l'Agence.

Composition : les représentants du monde économique y sont représentés à parité avec les élus. Composition détaillée dans la rubrique « Comité de stratégie économique ».

Il s'est réuni 2 fois en 2011 : 16 juin et 29 septembre.

Comité de pilotage ialys

Le comité de pilotage ialys est l'instance politique qui statue sur les actions proposées dans le cadre de ialys : animation et actions du cluster, animations grand public et centre grand public.

Composition : Bernard Poignant, Marc Andro, Hervé Herry, Pierre Le Berre, Denez L'Hostis, Franck Pichon (Quimper Communauté), Michel Canévet (CC du Haut Pays Bigouden), André Fraval (CC du Pays de Quimperlé), Michel Morin (Conseil régional de Bretagne), Michaël Quernez (Conseil général du Finistère), les trois chambres consulaires.

Il a été constitué en 2011 et s'est réuni pour la première fois le 15 novembre. Deux réunions ont déjà eu lieu de janvier à avril 2012 avec une douzaine de participants en moyenne.

Réseau des développeurs économiques de Cornouaille

Le réseau des développeurs économiques a été créé en 2010 par Quimper Cornouaille Développement avec pour objectifs : les échanges d'expériences, de connaissances et d'informations entre les participants, le marketing territorial partagé, le suivi commun des thèmes et projets cornouaillais, la veille économique, technique et juridique commune, la centralisation et rediffusion des informations au réseau, la formation sur des thèmes professionnels.

Composition : les chargés de développement économique des dix EPCI de Cornouaille, des trois chambres consulaires, du Conseil général du Finistère, du Conseil régional de Bretagne et de la Technopole de Quimper-Cornouaille.

En 2011, cinq réunions ont eu lieu accueillant une vingtaine de personnes à chaque fois.

Commission tourisme

La commission tourisme a pour rôle de décider et porter les projets tourisme présentés en Conseil d'administration.

Composition : Roger le Goff (maire de Fouesnant, président de la CC du Pays Fouesnantais, président de l'office de tourisme de Fouesnant) préside la commission, Roger Lars (Agence de Promotion Touristique de la Presqu'île de Crozon et de Châteaulin-Porzay), Pierre Plouzennec (Agence Ouest Cornouaille Développement - AOCD), Isabelle Biseau (4C), Nicolas Morvan (CC du Pays de Quimperlé), Jean-Paul Le Pann (CC du Pays Glazik), Guy Diquélou (CCI de Quimper Cornouaille - Commission tourisme), Yvon Tepho (Groupement touristique de Cornouaille), Marc Andro (Ville et agglomération de Quimper), Annie Péron (office de tourisme de Concarneau), René Cornec (office de tourisme de Pont l'Abbé), Nicole Clauss (office de tourisme de Quimperlé), Malou Ravy (office de tourisme intercommunal de Quimper), Nicolas Bernard (UBO*-pôle universitaire Pierre Jakez Hélias).

La commission tourisme s'est réunie 3 fois en 2011 (15 février, 18 mai et 7 décembre) avec 15-20 participants à chaque fois.

Groupe de travail interSCoT

Le groupe de travail InterSCoT est mis en place depuis 2010 afin d'échanger sur les problématiques d'aménagement du territoire partagées par l'ensemble des territoires des SCoTs de Cornouaille et de mettre en cohérence les approches adoptées.

Composition : animé par Quimper Cornouaille Développement, il réunit les techniciens et les élus référents pour le SCoT de chaque EPCI.

Il s'est réuni 2 fois en 2011 : un groupe réduit de huit techniciens le 7 février et un groupe de travail complet le 28 septembre (16 personnes).

Comité de préparation du programme partenarial

Animé par le directeur de l'Agence, il se réunit chaque année afin de participer à la préparation du programme partenarial de l'année à venir. Ses avis et observations sont portés à la connaissance du Conseil d'administration.

Composition : il réunit les techniciens désignés par les membres de l'Agence, ainsi que ceux de l'Agence, aux fins d'apprécier la faisabilité et les conditions de mise en œuvre des orientations proposées au Conseil d'administration. Il a été institué en 2011.

Une réunion annuelle.

* Voir signification dans le glossaire page 46.

Comité local de concertation

Le Comité local de concertation a pour rôle de suivre la consommation des crédits de la Région via ses politiques sectorielles et du contrat Région-Pays de Cornouaille (enveloppe 2), d'examiner les demandes pour les dossiers sollicitant l'enveloppe 3 du contrat Région-Pays de Cornouaille et de formuler un avis.

Composition : Jean-Claude Lessard (conseiller régional, élu référent pour la Cornouaille) anime et préside l'instance aux côtés de Michel Canévet (conseiller général, CC du Haut Pays Bigouden), les présidents des dix EPCI, des trois chambres consulaires, des pays touristiques, du Conseil de développement, les conseillers régionaux de Cornouaille, un conseiller général du Finistère-élu référent pour la Cornouaille (Nicole Ziegler), l'Etat.

En 2011, le Comité local de concertation s'est réuni à deux reprises : 24 mars (20 personnes), 13 octobre (12 personnes).

Commission énergie

La commission énergie a pour rôle la préparation et le suivi du programme de travail du Pôle énergie.

Composition : Jean-Claude Sacré (élu référent énergie pour Quimper Cornouaille Développe-

ment) anime et préside l'instance, Pierre Plouzenec (CC du Haut Pays Bigouden/Agence Ouest Cornouaille Développement - AOCD), Rémi Bernard (CC du Pays de Douarnenez), Marcel Jambou (CC du Pays de Quimperlé), Jean-Paul Le Pann (CC du Pays Glazik), Denez L'Hostis (Quimper Communauté), Jean-René Couliou (Conseil de développement).

En 2011, la commission énergie s'est réunie à 2 reprises : 14 janvier, 11 mars. Une dizaine de participants en moyenne.

Groupe de travail PCET

Le groupe de travail PCET* assure le suivi de la démarche PCET à l'échelle de la Cornouaille, rédige le profil climat cornouaillais et assure la concertation entre les différents EPCI.

Composition : présidé et animé par Denez L'Hostis (Quimper Communauté), il est composé d'un élu et d'un technicien de chacun des EPCI adhérents à Quimper Cornouaille Développement et de la ville de Quimper, d'un représentant du Conseil de développement et du SIOCA*.

Il s'est réuni 4 fois en 2011 : trois groupes techniques les 9 juin (12 personnes), 7 octobre (12 personnes) et 16 décembre (13 personnes) et un groupe de 9 techniciens le 22 novembre.

Conseil de développement

Organe consultatif, le Conseil de développement s'organise librement dans le cadre de ses missions. Celles-ci consistent en un suivi des projets, un travail de prospective dont le périmètre est le territoire du Pays de Cornouaille. Le Conseil de développement peut également s'autosaisir sur les thématiques de son choix.

Composition : Les membres sont des personnes physiques sans mandat électif. Ils sont désignés par le Conseil d'administration du GIP* Pays de Cornouaille. Ce dernier veille à une égale représentation géographique des cinquante membres qui sont répartis dans quatre collèges (entreprises et structures œuvrant dans le domaine économique, organisations syndicales, vie collective et associative, personnalités qualifiées). Le Conseil de développement se compose d'une assemblée plénière et d'un bureau. Le bureau est constitué d'un président, Jean-René Couliou jusqu'en janvier 2012, et des présidents des quatre collèges. L'assemblée plénière est en cours de renouvellement en 2012.

En 2011, le Conseil de développement s'est réuni deux fois en assemblée plénière, les 21 mars et 20 juin, avec vingt participants en moyenne.



Ressources humaines

La reconfiguration et le développement des missions de Quimper Cornouaille Développement se sont accompagnés d'une intégration des effectifs du Pays, l'effectif global passant ainsi de 14 à 21 postes au 1^{er} janvier 2011, puis à 24 postes en cours d'année par trois créations (secrétariat, urbanisme et énergie).

Cet effectif a d'autre part connu un fort turn-over : trois recrutements sur créations, cinq départs remplacés par autant de recrutements et un départ non-remplacé (rupture conventionnelle) ; un congé de maternité remplacé et une création supplémentaire en cours d'année pourvue au 1^{er} janvier 2012 (énergie). L'équipe compte treize femmes et onze hommes et l'âge moyen est de 37 ans.

Les nouveaux collaborateurs se sont installés à l'Agence en deux temps : d'abord à titre provisoire au printemps dans les 450 m² de locaux existants augmentés de la location d'un local attenant de 40 m², puis à l'automne dans la configuration définitive où l'Agence loue ses 450 m² d'origine et 170 m² complémentaires dans le bâtiment voisin, au sein du même ensemble immobilier.

Schéma budgétaire

Le budget de Quimper Cornouaille Développement a changé en montant et en structure pour accompagner cette évolution :

- Augmentation de 50% en volume par rapport au budget 2010
- Personnel propre devenant plus important que la mise à disposition
- Développement de la conduite de projets sur études et prestations
- Financement intégrant plus de subventions sur projets
- Part relative croissante des communautés hors Quimper dans le financement.

En 2010, Quimper Cornouaille Développement a été constituée sur des missions d'agence d'urbanisme et de développement économique.

En 2011, elle a intégré les missions et effectifs du Pays de Cornouaille, impactant le niveau de son budget, soit + 0,6 M€, comme sa structure: en charges + 0,4 M€ en personnel propre et, en financement, + 0,2 M€ des autres communautés et + 0,3 M€ entre Région et Département.

En 2012, le budget augmente encore de 0,5 M€, évoluant significativement sur les postes personnel et études et prestations, largement subventionnés et équilibrés par appui sur le résultat exceptionnel 2010.

Budget en k€ (milliers d'euros)	2010	2011	2012
Investissement	170	47	45
Gestion	265	378	400
Études, prestations	80	237	551
Personnel mis à disposition	458	484	375
Personnel propre	247	685	996
Imprévus	35	81	27
Total des charges	1 255	1 912	2 394
Etat	92	92	325
Région	25	248	295
Département	50	125	63
Quimper Communauté	863	896	941
Autres communautés	125	354	429
Autres partenaires	100	197	221
Total financements	1 255	1 912	2 274

Développement économique

Développement économique cornouaillais

Dynamique cornouaillaise

Quimper Cornouaille Développement contribue à la cohésion et à la valorisation économique cornouaillaise par l'animation du Comité de stratégie économique et des réunions des développeurs économiques du territoire, et surtout par l'impulsion du projet « ialys » destiné à la reconnaissance et au développement du pôle aliment que constitue la Cornouaille.

ialys : pôle aliment

En 2011 le pôle aliment s'est installé dans le paysage économique des acteurs de l'aliment sous la forme d'un cluster réunissant les acteurs volontaires de la filière : agriculteurs, restaurateurs, industries alimentaires, équipementiers, organismes de formation, de recherche et développement ou d'innovation...

Le but de ce cluster est de renforcer les liens entre tous ces acteurs pour mutualiser des problématiques d'intérêt collectif et pour réaliser des actions en commun. L'animation a été confiée au cabinet Imagia RH de Gérard Perroud, ancien directeur des ressources humaines de Bonduelle, qui a assuré l'organisation de réunions de groupes par type d'activité ou par thématique sur des sujets transversaux. Les différents groupes de travail se sont réunis vingt-et-une fois en 2011, avec la participation d'une dizaine de personnes en moyenne. Les rencontres entre entreprises se sont également poursuivies, notamment via des visites et des déjeuners mensuels (à table ouverte). La mobilisation a également été réalisée avec l'appui de l'association Aux Goûts du Jour, association qui a pour objet l'éducation à l'alimentation et dont le siège est basé à Quimper.

Certains travaux ont mené à des actions réalisées fin 2011/début 2012 :

- la journée ialys innovation-recherche a présenté à une centaine d'entreprises les organismes à leur service en matière de recherche et développement le 25 octobre 2011
- la promotion des métiers de l'aliment avec les organismes de formation, au salon Azimut, à Brest les 20 et 21 janvier 2012
- Billig, la fête des crêpes du monde avec Krampouz, des crêperies, des offices du tourisme, le Greta, la fédération des crêpiers, le Cidref... sur treize communes de Cornouaille durant la semaine précédant la fête au Chapeau Rouge à Quimper les 28 et 29 janvier 2012.

Les groupes de travail ont initié la réflexion sur plusieurs thématiques comme le crédit impôt-recherche pour les équipementiers, la méthanisation et l'agriculture, les circuits courts chez les restaurateurs/traiteurs ou la formation en maintenance pour les industries agro-alimentaires...

A table !

Le cluster a aussi contribué au succès du deuxième festival A Table !, organisé par Quimper Communauté, qui a affiché environ 6000 visiteurs pendant le week-end les 9 et 10 avril à Penvillers à Quimper. Il a été renouvelé en 2011, après une première créée en 2010 par l'association Aux Goûts du Jour. Le Festival a pour objet de valoriser les entreprises du domaine de l'aliment, leurs savoir-faire, les produits, mais également les métiers et le potentiel d'emploi, et ce sur 3500 m² d'espaces de découverte et durant trois jours. Le Festival a mobilisé 21 entreprises pour le forum du recrutement et attiré 350 demandeurs d'emploi. Les 1100 scolaires et leurs 200 accompagnateurs ont découvert, d'une manière ludique et pédagogique, les savoir-faire, les produits et les métiers de l'alimentation. A Table ! a également pour objectif de fédérer les acteurs du pôle ialys et de développer les synergies entre entreprises, laboratoires de recherche, organismes de formations et services...





Projet de centre grand public sur l'aliment

En préparation à la création d'un centre pédagogique et ludique sur l'aliment, projet porté par Quimper Communauté, diverses actions ont été menées afin de sensibiliser et tester l'intérêt du public et des professionnels pour ce concept. L'association Aux Goûts du Jour a conçu, pour Quimper Communauté et dans le cadre de ialys, des outils qu'elle anime lors d'événements centrés sur l'aliment. Ces outils ont participé à la Fête de la Gastronomie le 23 septembre et à la Semaine du Goût du 17 au 23 octobre à Quimper mais également au salon Azimut, ou, pour Billig en 2012.

Quimper Communauté a été lauréate de l'appel à projets national du Programme National de l'Alimentation et a perçu une subvention pour deux de ces outils : la borne sur le patrimoine gastronomique et le restaurant en 3D.

Gouvernance

Fin 2011, ialys a décidé de structurer ses actions en créant un comité de pilotage, composé des trois chambres consulaires et d'élus de Quimper Communauté et de Cornouaille pour superviser et coordonner l'ensemble des travaux du pôle. Il s'est réuni une fois en 2011. Il est appuyé par le comité expert qui réunit des chefs d'entreprises, des personnes qualifiées et les organismes d'accompagnement des entreprises en matière de recherche, de formation et d'innovation.



Animation ialys pour le grand public



Q U I M P E R
C O M M U N A U T É

* Voir signification dans le glossaire page 46.

Comité de stratégie économique

Le Comité de stratégie économique présidé par Bernard Poignant rassemble à parité des élus et des chefs d'entreprise. Son objectif est de réfléchir, débattre et proposer des actions sur les sujets structurants pour la Cornouaille.

Ce lieu informel a permis en 2011, au cours de deux réunions en juin et septembre, d'échanger sur différents sujets comme le devenir de l'aéroport en menant une étude avec les opérateurs de la plateforme, l'évolution de l'emploi salarié privé, le schéma numérique en Cornouaille, l'évolution du projet ialys, la réalisation de BGV*...

Le comité de stratégie économique est présidé par Bernard POIGNANT.

Elus locaux de Cornouaille

- ▶ Marc ANDRO, Quimper Communauté
- ▶ Claude BELLIN, Pays de Châteaulin et du Porzay
- ▶ Vincent GAONAC'H, Pays Bigouden Sud
- ▶ Jos LE GALL, Douarnenez Communauté
- ▶ Roger LE GOFF, Pays Fouesnantais
- ▶ Nicolas MORVAN, Pays de Quimperlé
- ▶ Jean-Claude SACRÉ, Concarneau Cornouaille Agglomération.

Représentants des acteurs économiques de Cornouaille

- ▶ Pierre BALLAND, président du MEDEF du Finistère
- ▶ Claude CHATRON, président de la Technopole Quimper Cornouaille
- ▶ Guy DIQUÉLOU, directeur de l'hôtel des Sables blancs
- ▶ Jean-François GARREC, président de la CCI Quimper Cornouaille
- ▶ Michel GUÉGUEN, directeur d'Armor Lux
- ▶ Jean-Michel LE BRETON, membre de la chambre d'agriculture du Finistère
- ▶ Jean-Paul LE CORRE, membre de la Chambre de métiers et de l'artisanat.



Réunion du Comité de stratégie économique
le 29 septembre 2011
à Quimper Cornouaille Développement.



Etude sur le devenir de l'aéroport

Quimper Cornouaille Développement a livré en 2011 une étude sur le devenir de l'aéroport de Quimper Cornouaille.

Son objectif était :

- de réaliser un état synthétique de la situation actuelle de l'aéroport, suite à la crise du secteur du transport aérien depuis 2008.
- de connaître le point de vue des acteurs concernés.
- d'appréhender les conséquences sur l'aéroport de l'amélioration du temps de trajet Quimper Paris en TGV.
- d'analyser les différentes hypothèses (développement, économies, nouveaux outils...) permettant une sauvegarde à long terme de cet aéroport et des liaisons quotidiennes vers Paris.

Cette étude s'appuyait notamment sur des entretiens réalisés avec les différents acteurs concernés. Elle a permis la mise en place d'une relation constructive et d'un travail en commun avec Vinci, le gestionnaire de l'aéroport.

Grâce au soutien de Quimper Communauté, cela a débouché sur l'ouverture d'une nouvelle ligne saisonnière vers l'aéroport de London City du 30 mai au 9 septembre 2012. Cette liaison est assurée deux fois par semaine (le mercredi et le dimanche) par la compagnie régionale anglaise Cityflyer, filiale de British Airways.

Cette ligne saisonnière complète la ligne Quimper Figari assurée par Brit Air du 2 juin au 15 septembre.

Animation du réseau des communautés et partenaires

Animation du réseau des développeurs économiques

Ce réseau regroupe les chargés de développement économique des dix EPCI de Cornouaille, des trois chambres consulaires, du Conseil général du Finistère, du Conseil régional de Bretagne et de la Technopole de Quimper-Cornouaille.

Il a été créé en 2010 par Quimper Cornouaille Développement avec pour objectifs de créer une dynamique et une cohésion cornouaillaise en développant les échanges d'expériences et d'informations entre les territoires et les principaux acteurs du développement économique en Cornouaille.

En 2011, cinq réunions ont été organisées sur un site de partenaire différent à chaque fois. Chaque rencontre porte sur un thème prévu à l'avance et permet un temps d'échanges sur les alertes et actualités, les nouveaux projets, les sujets en cours.

Les thèmes évoqués en 2011 ont été : les aides économiques (Région, Département, Oséo, pôles de compétitivité...), Bretagne Développement Innovation, les pépinières d'entreprises, le schéma des zones d'activités, la bourse de l'immobilier de la CCI, les circuits courts...

Entre ces plénières, des réunions plus restreintes peuvent être organisées entre développeurs des EPCI sur des sujets qui leur sont spécifiques comme, par exemple, les zones d'activités.

Dossier spécial « Pépinières de Cornouaille »

Les EPCI de Cornouaille sont des acteurs majeurs de l'immobilier d'entreprises sur le territoire. Ils gèrent souvent ateliers et usines relais mais également pépinières et hôtels d'entreprises qui sont si importants pour attirer les créateurs d'entreprise sur le territoire et permettre le développement d'entreprises qui deviendront parfois des employeurs importants.

Si certaines pépinières et hôtels d'entreprises existent depuis de nombreuses années, la Cornouaille continue de s'équiper. Quimper Cornouaille Développement a donc souhaité faire le point sur les pépinières et hôtels d'entreprises du territoire, et plus généralement sur l'immobilier économique géré par les EPCI, en leur consacrant un quatre pages (disponible sur www.quimper-cornouaille-developpement.fr dans la rubrique "publications").

Marque Bretagne

Une séance d'information sur la marque Bretagne a été organisée en mars 2011.





Recherche, innovation et formation

Dans le cadre de l'action pour Quimper Communauté, l'Agence intervient dans les dossiers de soutien à la recherche, l'innovation, les pôles de compétitivité, un Pôle d'Excellence Rurale et l'enseignement supérieur. L'impact de ces actions ne se limite pas à l'agglomération quimpéroise ; il bénéficie au développement économique de l'ensemble du territoire cornouaillais.

Recherche - innovation

Quimper Communauté attribue des aides financières, assorties d'objectifs précis, à des programmes qui associent entreprises et centres de recherche. Quimper Cornouaille Développement réalise, pour le compte de Quimper Communauté, l'ingénierie et le suivi au quotidien de ces dossiers.

Organismes de développement technologique

Dans le cadre de sa politique volontariste de soutien à la recherche et à l'innovation, Quimper Communauté a choisi d'accompagner financièrement les actions menées par les centres de transfert technologique dans le cadre du CPER* 2007-2013.

Ces structures interviennent dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'emballage et des nouvelles technologies :

- **L'ADRIA**, principal centre technique breton, situé à Quimper, avec en 2011 un soutien spécifique pour la réalisation de colloques scientifiques
- **Breizhpack** qui a pour mission d'aider l'industrie bretonne à se développer par l'innovation et la diffusion technologique, dans le domaine de l'emballage et du conditionnement
- **CBB Développement** (Centre de Biotechnologies en Bretagne), spécialisé dans les biotechnologies, la chimie fine, la cosmétique, l'agroalimentaire, la diététique et les compléments alimentaires, s'est implanté en 2010 au sein de la Technopole Quimper Cornouaille afin d'être au plus près des entreprises de l'Ouest Bretagne
- **La MEITO** (Mission pour l'Electronique, l'Informatique et les Télécommunications de l'Ouest).

Technopole Quimper Cornouaille

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation, Quimper Communauté a subventionné en 2011 la Technopole de Quimper Cornouaille à hauteur de 190 000 €. S'y ajoute depuis deux ans la contribution au financement du poste de la déléguée territoriale

Valorial pour la Bretagne Occidentale, basée à Quimper et financé à 50% par la Technopole.

Cette antenne de Valorial à Quimper renforce le pôle alimentaires et permet aux entreprises de faciliter la mise en œuvre des projets.

Pôles de compétitivité et Pôle d'Excellence Rurale du Biovégétal

Pôles de compétitivité

La politique de soutien de Quimper Communauté aux pôles de compétitivité bretons MER, VALORIAL et IMAGES ET RESEAUX s'est poursuivie en 2011.

Quimper Communauté a participé régulièrement aux comités des financeurs des trois pôles et a été sollicitée pour le financement de projets collaboratifs qui associent plusieurs entreprises et organismes de recherche publique :

- **Le projet NA -K + SVP** dont les partenaires sont les entreprises Nutritionix (03), Meraliance (Quimper), A2PIA (Quimper), Madrange (83) et le centre de recherche ADRIA Développement (Quimper).
- **Le projet PRIMA** dont les partenaires sont les entreprises PATISSERIES GOURMANDES (Loudéac), ARMOR REFRIGERATION (Plérin), les centres de recherche CEMAGREF (Rennes), le LUBEM UBO (Brest) et ADRIA Développement (Quimper).
- **Le projet Novalhio** dont les partenaires sont les entreprises ALPHA-BRAVO (Nantes), BRETAGNE SAUMON (Châteauneuf du Faou), CAPIC (Quimper), les centres de recherche IFREMER (Nantes) et ONIRIS (Nantes)
- **Le projet Lezmache** dont les partenaires sont les entreprises Loire vallée (Chapelle Basse Mer - 44), Le Lez Process équipementier (Sizun) et le centre de recherche ADRIA (Quimper)



* Voir signification dans le glossaire page 46.





- **Le projet Snacklap** dont les partenaires sont l'entreprise COPRI (Ploudalmézeau), la Coopérative des Producteurs de Lapins du Bocage (85) et ADRIA Développement (Quimper).
- **Le projet ATMO** dont les partenaires sont trois organismes de recherche IFIP (Le Rheu-35), ADRIA Développement (Quimper), Institut de l'élevage (14), un organisme d'enseignement et de recherche (ONIRIS-44) et sept industriels des filières viandes et produits de la mer dont Meralliance à Quimper, Capitaine Houat à Concarneau, Moulin de la Marche à Châteaulin.
- **Le projet Phymia** dont les partenaires sont les centres de recherche LUBEM de Brest, ADRIA à Quimper, le laboratoire universitaire ERPCB IUT de Caen, l'association BBA de Rennes et le laboratoire GPMA à Dijon.

Le bilan du soutien aux pôles de compétitivité sur la période 2006-2010 par Quimper Communauté représente 28 projets sur un total de 186 (80 pour Valorial, 51 Images et Réseaux, 46 pôle Mer, 9 ID4CAR) pour un montant de 449 075 €. La dépense annuelle est de l'ordre de 100 000 €. Sept entreprises ont été concernées, un laboratoire de recherche (LUBEM-UBO) et le centre technique ADRIA Développement. Le soutien aux pôles de compétitivité permet d'inscrire Quimper Communauté et la Cornouaille dans le réseau des acteurs de l'innovation.

Le financement des pôles a bénéficié pour une large part à ADRIA Développement qui est un centre technique et de recherche à vocation régionale et nationale. Cette forte implication dans le pôle Valorial renforce l'image innovante de Quimper Communauté et de la Cornouaille ainsi que le projet ialys et permet d'être informé des principaux projets de R&D dans le grand Ouest.

Pôle d'Excellence Rurale du biovégétal (PER)

Le PER du Biovégétal a pour ambition la création d'un pôle d'excellence technologique dédié aux modes de production végétale respectueux de l'environnement. Ce pôle d'excellence, basé sur le Domaine de Kerbernez à Plomelin, s'appuie sur différents acteurs locaux : Agrauxine, Université de Bretagne Occidentale, lycée horticole de Kerbernez, INRA et Fondation Massé Trévidy.

La gouvernance de ce pôle d'excellence est assurée par Quimper Communauté. Son rôle consiste à coordonner l'ensemble des opérations et être l'interlocuteur entre les services de l'Etat et les maîtres d'ouvrages des opérations. L'ensemble des opérations représente un investissement de 2,5 M€, cofinancés à hauteur de 700 K€ par l'Etat.

L'ensemble des opérations s'est achevé en 2011. Le PER a contribué au renforcement et au maintien d'activités sur site. Les opérations ont généré directement 34 équivalents temps-plein (37 contrats), certainement le double en emplois induits et maintien d'emplois sur la Cornouaille.

Le label de pôle d'excellence constitue une première phase dans le développement du pôle de Kerbernez.

Implantation d'Agrauxine sur le pôle de Kerbernez

Suite à la réorganisation de sa direction, la société Agrauxine a confirmé sa volonté de s'installer sur le site de Kerbernez pour y réaliser son pôle bio-stimulation des plantes.

Pour réaliser ce projet, Quimper Communauté a acheté en 2011 les terrains à la fondation Massé Trévidy et lancé une consultation pour assurer la construction et la gestion du bâtiment, sous la forme d'un bail emphytéotique administratif assorti d'une convention de mise à disposition.

L'implantation de la société Agrauxine a démarré en septembre 2011 pour une installation début 2012.

La réserve foncière constituée sur le pôle de Kerbernez permettra de créer un nouveau parc d'activités. Celui-ci, ainsi que l'implantation d'Agrauxine, conforteront le Pôle d'Excellence Rurale du Biovégétal et lui donneront une nouvelle dimension.

Développer une synergie cornouaillaise

En 2011 l'Agence a souhaité mieux connaître les acteurs de la recherche du territoire pour les soutenir et les valoriser. Des rencontres ont été organisées, notamment dans le cadre de ialys, avec le Marinarium de Concarneau, la Station de Biologie marine du Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Agrocampus Ouest de Beg-Meil à Fouesnant. La mise en réseau des acteurs de la recherche est essentielle pour maintenir et développer une dynamique cornouaillaise.

Le pôle d'excellence rurale à Kerbernez
© Xavier Mignant - Ville et Quimper Communauté



* Voir signification dans le glossaire page 46.



Soutien au développement de l'enseignement supérieur

Université de Bretagne Occidentale (UBO)

Quimper Cornouaille Développement assure pour Quimper Communauté, et de fait pour la Cornouaille, le suivi du partenariat avec l'UBO. La convention en cours (2009-2011) marque l'implication forte de la collectivité dans la consolidation et le développement des enseignements sur les sites universitaires Pierre Jakèz Hélias et IUT, ainsi que les actions liées à la recherche sur Quimper.

Au titre du CPER* 2007-2013, les opérations quimpéroises retenues et négociées en concertation avec l'UBO et le CROUS s'intègrent dans les deux actions retenues pour mener à bien l'ambition régionale, à savoir conforter l'offre de formation supérieure et améliorer les conditions d'accueil des étudiants.

- Construction d'un nouveau bâtiment, « pôle agro », permettant ainsi de regrouper les formations existantes.
- Construction d'une cafétéria et de salles dédiées à la vie étudiante.
- Achèvement de la rénovation des locaux de l'IUT.
- Modernisation des équipements pédagogiques destinés à l'IUT et au pôle Pierre Jakèz Hélias.
- Rénovation des 153 chambres universitaires.
- Modernisation des réseaux informatiques de l'université.

Soutien aux actions de développement de l'UBO

■ Soutien à l'équipement du pôle Pierre Jakèz Hélias, de l'IUT et diverses opérations

Quimper Communauté a cofinancé des équipements contribuant à l'amélioration de la qualité des enseignements dispensés à l'IUT de Quimper et au pôle Pierre Jakèz Hélias ainsi qu'à l'organisation de rencontres internationales et d'événementiels comme la célébration des quarante ans de l'UBO. Elle participe aussi au financement du salon Azimut à Brest.

■ Soutien aux programmes de recherche portés par le LUBEM (Laboratoire Universitaire de Biologie et d'Écologie Microbienne)

Le LUBEM, basé à Quimper, développe plusieurs projets de recherche. Le premier sur un peptide antimicrobien visant les secteurs agro-alimentaire et agronomique, devrait déboucher sur des applications concrètes pour les entreprises quimpéroises. Le second, dénommé « Biprobio », sur la protection des organismes aquacoles et les bactéries marines.

Participation au développement de l'ISUGA – campus EMBA

Accompagnement du développement de l'ISUGA (Institut de Management Europe-Asie) – campus EMBA (Ecole de Management Bretagne Atlantique) de la CCI Quimper Cornouaille à Créach Gwen.

Soutien au lycée Brizeux

Soutien à l'organisation d'un cycle annuel de conférences de vulgarisation scientifique par le lycée Brizeux en collaboration avec l'IUFM et l'IUT de Quimper.

Soutien à la formation professionnelle

Toujours pour Quimper Communauté, instruction du soutien au Centre de Formation des Apprentis (CFA) de la Chambre de métiers et de l'artisanat à Cuzon et à la construction à Kerdroniou de l'IRTEC (Institut Régional de Ressources en Formations Techniques & énergies renouvelables) de la CCI de Quimper Cornouaille inauguré en septembre 2011.



Le gymnase de l'UBO



QUIMPER COMMUNAUTÉ

* Voir signification dans le glossaire page 46.

L'ISUGA*, dans les locaux de l'EMBA* à Créac'h Gwen.



Emploi et formation

Quimper Cornouaille Développement s'implique dans le développement économique au travers du soutien à l'emploi et à la formation. L'Agence :

- participe régulièrement aux travaux du Service Public de l'Emploi Local (SPEL), présidé par le secrétaire général de la Préfecture, et de la Maison de la Formation Professionnelle de la Région Bretagne, présidée par le conseiller régional Jean Claude Lessard.
- apporte son soutien à des forums ou salons de l'emploi et des entreprises (salon Explorer'emploi à Quimper, Forum entreprises et développement durable, Forum de la création reprise à Concarneau, Salon de la relation client avec Pôle emploi et l'Université...).

Observatoire de l'économie et de l'emploi des EPCI

Quimper Cornouaille Développement a mis en place une première observation test sur l'économie et l'emploi relative au pays de Quimperlé. En 2011, le poste de chargé d'étude observation a été pourvu à partir de juillet. Dès lors Quimper Cornouaille Développement a pu mettre au point, à titre expérimental et en lien avec la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé, un observatoire de l'économie et de l'emploi sur le territoire de l'EPCI. Il sera actualisé chaque année pour suivre l'évolution globale de l'économie locale : nombre d'entreprises, taille, domaines d'activités, emploi, etc. Cette réalisation fait suite à la démarche du Pays de Quimperlé de se doter d'une stratégie et d'un plan d'actions de développement économique jusqu'en 2014. Cet observatoire lui permettra d'analyser les indicateurs pertinents de sa situation économique, de suivre son évolution d'année en année et, le cas échéant, de mettre en œuvre des actions correctives.

Progressivement, un même travail d'identification des besoins sera mené avec les autres EPCI, afin d'élaborer un observatoire adapté à chaque territoire communautaire.

Suivi des projets économiques cornouillais

Quimper Cornouaille Développement suit et accompagne des projets économiques d'envergure cornouillaise tels que :

- **L'aéroport Quimper Cornouaille.** Cf. rubrique « Comité de stratégie économique »
- **Le « barreau sud » TGV.** Quimper Cornouaille Développement a rédigé une contribution* au débat public sur l'interconnexion sud des Lignes à Grande Vitesse en Ile-de-France pour le compte de Quimper Communauté et de la Cornouaille.
- **Le Passage du Chapeau-Rouge à Quimper.** Ce projet représente une belle expérience de redynamisation commerciale de centre-ville, un des objectifs majeurs de la réflexion interSCoT sur l'urbanisme commercial animée par Quimper Cornouaille Développement.
- **L'appui aux EPCI de Cornouaille.**



* Contribution disponible sur le site du débat public-interconnexion sud dans la rubrique Contributions www.debatpublic-interconnexionsudlgv.org/informer/contributions.html



Développement économique de Quimper Communauté

L'équipe économique de l'Agence effectue le suivi, au nom de Quimper Communauté, de ses dossiers, équipements et implantations économiques, des relations avec les entreprises. 2011 a vu l'aboutissement de dossiers d'implantations et de développement particulièrement nombreux et importants (Interface concept, Verlingue/Génération, Meralliance, Cimut...), ouverture de la pépinière des innovations, entre autres.

Implantations économiques

En 2011, le développement des entreprises sur le territoire de Quimper Communauté a été remarquable. 150 entreprises ont été reçues et accompagnées dans leur projet d'implantation ou de développement sur le territoire de l'agglomération aboutissant à plus de cinquante projets d'implantations, d'extensions, de relocalisations répartis sur l'ensemble de l'agglomération et dans de nombreux domaines d'activités. Deux projets emblématiques retiennent l'attention : Bolloré/Batscap à Ergué-Gabéric (250 millions d'Euros d'investissement, 350 emplois prévus à terme) et Verlingue/Génération à Quimper (5 000 m², 150 emplois prévus à terme).

Immobilier d'entreprises

Les équipes de l'Agence gèrent les locaux de Quimper Communauté disponibles pour l'accueil des entreprises.

■ La pépinière d'entreprises généraliste

Créée en 1990, elle offre aux créateurs d'entreprises les conditions optimales pour un démarrage de leur activité grâce à des locaux adaptés (4 ateliers, 18 bureaux) et des services connexes (service postal, photocopieur, cafeteria, salle de réunion, secrétariat, accueil partagés). La pépinière est adhérente au réseau régional Phase et national Elan.

■ La pépinière des innovations

Ce bâtiment livré en mai et inauguré en septembre 2011 accueille des entreprises émergentes innovantes, dont l'activité s'inscrit dans les secteurs clés du territoire :

- ▶ agroalimentaire en lien avec le pôle de compétitivité Valorial et le pôle alimentaires
- ▶ biotechnologies marines en lien avec le pôle Mer
- ▶ biotechnologies végétales en lien avec le pôle d'excellence rurale
- ▶ nouvelles technologies de l'information et des communications et leurs usages, en lien avec le réseau à très haut débit mis en place par Quimper communauté.

La pépinière des innovations comprend :

- ▶ 20 bureaux d'environ 12,5 m², dont certains directement reliés à des ateliers
- ▶ 2 ateliers aux normes agroalimentaires d'une surface d'environ 370 m² facilement modulables et adaptables aux exigences des entreprises
- ▶ 120 m² de laboratoires.

Les entreprises changent régulièrement au sein des pépinières. Ainsi en 2011, il y a eu cinq départs et cinq arrivées.



Q U I M P E R
C O M M U N A U T É



La pépinière des innovations
à Créac'h Gwen



L'Hôtel d'entreprises à Créac'h Gwen

■ L'hôtel d'entreprises

Ce bâtiment d'une surface totale de 2 100 m², est situé à Créac'h Gwen à Quimper et héberge sept locataires.

■ L'usine relais du Guélen et les ateliers relais de Kergonan et du Corniguel

Ces bâtiments hébergent neuf locataires, sur respectivement 2 000 m², 1 000 m² et 2100 m².

■ Le hall technologique de l'ADRIA

Cette acquisition a permis à Quimper Communauté de créer une plateforme technologique et scientifique destinée aux entreprises innovantes de l'agroalimentaire.

Au cours de l'année 2011, le hall technologique de l'ADRIA a accueilli :

- ▶ Une partie des locaux de la société Labexia (ex-ADRIA Laboratoire), appartenant au groupe CARSO et spécialisée dans l'analyse des produits alimentaires
- ▶ ADRIA Développement pour son activité « développement de produits et procédés »
- ▶ Algopack, société spécialisée dans la transformation des algues en matériaux rigides, formables et imprimables.

Vente de terrains en parcs d'activités

Dix terrains sur les parcs d'activités de Quimper Communauté (Créac'h Gwen, Pen Carn, Cuzon, Kerdroniou, Bouteffelec et Guélen) ont été vendus en 2011 pour une surface de 5,6 ha.

En amont de la commercialisation, sont assurés la réflexion et le suivi du développement de nouvelles zones d'activités communautaires : Menez Prat et Moulin des Landes à Quimper, Tréodet à Ergué Gabéric, Ti Lipig à Pluguffan, extension des zones de Kergaben à Plonéis, Base à Guengat, Penhoat Braz à Plomelin...

Zones d'activités d'intérêt communautaire



Développement de projets commerciaux

Eiffage : le groupe a développé un projet commercial à Gourvily, d'une surface totale de 3 000 m², composé notamment du magasin C&A et de l'enseigne de restauration rapide KFC. La construction a démarré en 2011 pour une ouverture mi 2012.

SAS Maluca : réalisation à Quimper Gourvily d'un ensemble commercial composé de magasins non alimentaires spécialisés en équipement de la personne et en équipement de la maison d'une surface totale de vente de 13 000 m² avec un parking comportant environ 460 places. Ce projet a reçu une autorisation de la CDAC* le 20 décembre 2010. Le permis de construire a été validé en décembre 2011.

Leroy Merlin : le 2 juillet 2010 Quimper Communauté a autorisé la cession à Leroy Merlin de l'ensemble du parc de Kervouyec soit 98 000 m² pour y développer un magasin sur une surface de 20 000 m² et d'autres surfaces complémentaires sur 10 000 m². L'enseigne de bricolage va déposer en 2012 le permis de construire et la demande de Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) pour y réaliser la construction d'un magasin. Son ouverture est prévue pour l'automne 2014.

Soutiens exceptionnels aux projets économiques structurants

A ce titre, l'équipe de Quimper Cornouaille Développement a instruit pour Quimper Communauté des dossiers de subventions pour les projets de développement favorables à l'emploi sur le territoire communautaire. Fileuse d'Arvor a bénéficié de subventions dans ce cadre.

* Voir signification dans le glossaire page 46.



Animation des outils de développement économique

Pour le compte de Quimper Communauté, l'équipe accompagne les organismes agissant en faveur de la création d'entreprises et de la culture entrepreneuriale. Dans ce cadre ont été instruits les dossiers de subventions aux organismes suivants : ADIE*, BDI*, boutique de gestion, GEIQ BTP (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification dans le BTP), Cadr'action, Chrysalide, Entreprendre au féminin en Bretagne, Bretagne Entreprendre.

Quimper communauté adhère aussi à certaines associations à caractère économique comme l'AVICCA*, Pesca Cornouaille, Bretagne Prospective et la fédération régionale et nationale des pépinières.

Quimper Communauté siège au Conseil de surveillance de Bretagne Développement Innovation, outil stratégique de développement de la région Bretagne.

Interventions ponctuelles

De façon plus ponctuelle, l'Agence a instruit le soutien apporté par Quimper Communauté à diverses initiatives favorables à l'animation économique du territoire.

- Le salon Explor'Emploi. Le groupe Précom-Ouest-France a organisé pour la première fois à Quimper le salon Explor'Emploi – Explor'Formation Continue. Plus de 3 000 visiteurs y sont venus : demandeurs d'emploi, salariés en cours de reconversion, réorientation ou souhaitant faire évoluer leur parcours professionnel en améliorant leurs compétences.
- Quimper Communauté a aidé la société de production OOH ! Collectiv, pour la réalisation d'un film sur la faïence à Quimper en partenariat avec France Télévision et le Ministère de la Culture. Ce projet mené dans le cadre de la convention de l'UNESCO vise à promouvoir le patrimoine culturel et immatériel.

- Dans le cadre de la charte d'internationalisation du Finistère, qui associe le Conseil général, Brest Métropole Océane, Quimper Communauté, les Chambres de commerce et d'industrie de Morlaix, de Brest et de Quimper Cornouaille, la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre d'agriculture du Finistère, deux voyages de presse sont organisés chaque année.

Suivi des entreprises en difficulté

Quimper Communauté accompagne les entreprises en difficulté. En 2011, quatre entreprises ont fait l'objet d'un suivi :

- **HB Henriot et La Faïencerie d'Art Breton** (FAB) qui ont été reprises en juillet 2011 avec un maintien des activités de production sur le site de Locmaria par Jean-Pierre Le Goff avec la création de Henriot Quimper
- **L'entreprise pharmaceutique et chimique Girex Mazal** reprise par Alkopharm et Alkochem et la création du laboratoire IRQ BIOS
- **La société d'électronique TES** a été reprise en juin 2011 par Lacroix Electronics.

Par ailleurs Quimper Cornouaille Développement participe au comité d'engagement et de suivi des conventions de revitalisation qui apporte un financement aux entreprises créatrices d'emplois sur le territoire impacté par des groupes qui licencient. En 2011 elle a participé aux conventions de Cummins Filtrations à Quimper et Livbag à Pont-de-Buis.



QUIMPER
COMMUNAUTÉ

* Voir signification dans le glossaire page 46.

Tourisme

Quimper Cornouaille Développement assure la fonction de « Pays touristique » sur cinq EPCI (Quimper Communauté, Cocopaq, Concarneau Cornouaille Agglomération, Pays Fouesnantais et Pays Glazik), ainsi que des fonctions d'animation à l'échelle de l'ensemble du Pays de Cornouaille dans trois directions : la communication d'accueil commune à l'échelle de la Cornouaille, le développement des « e » et « m »-tourisme*, l'accessibilité (accueil gares, aéroport, aires voies express...).

Reconfiguration du pôle tourisme

La fusion de Quimper Cornouaille Développement avec le Pays de Cornouaille a entraîné l'intégration de la fonction de pays touristique du Pays de Cornouaille dans le pôle développement économique de l'Agence début 2011. La baisse des crédits de la part du Département et de la Région, qui représente une perte de 71 000 € en année pleine, a nécessité de revoir l'organisation du pôle tourisme. Le cabinet Rhizome a été mandaté en juillet 2011 pour étudier les aspects ressources humaines et établir des propositions de nouvel organigramme. Le format du service a été réduit de trois à deux postes de chargés de mission, l'un sur les fonctions de Pays Touristique et l'autre sur les nouvelles technologies e et m-tourisme. Après le départ d'un collaborateur en rupture conventionnelle de contrat de travail, cette nouvelle organisation était opérationnelle fin 2011.

Stratégie d'accueil, travail partenarial

Editions « La Cornouaille » et « Cornouaille Animations »

Quimper Cornouaille Développement a collaboré avec la CCI et le GTC**, financièrement et techniquement, à la conception des nouvelles éditions

« Bienvenue en Cornouaille », devenu « La Cornouaille », et Cornouaille Animations : rédaction du cahier des charges, collecte et mise en forme d'informations, réalisation.

Structuration de la communication d'accueil en Cornouaille

Initié en 2010, le projet « Quimper-Cornouaille Années 1920-1930 » a été poursuivi en 2011, notamment par l'organisation d'un cycle de six conférences de janvier à mai (plus de 300 participants). Parallèlement, le site Internet dédié (www.annees20-30.cornouaille.com) a connu un pic de fréquentation en janvier 2011, avec 622 visiteurs.



Un réseau de partenaires a été construit autour de la thématique « Culture, tourisme et patrimoine », en vue de préparer un nouvel événementiel et élaborer une politique d'accueil thématique en Cornouaille (éditions du GTC**, visites numériques).

Plusieurs réunions de travail et rencontres individuelles ont permis d'amorcer ce travail collaboratif : Service Patrimoine du Conseil général du Finistère, Services culturels de Quimper, Concarneau et de la COCOPAQ, musées et équipements culturels de Quimper, Concarneau, Douarnenez, Clohars-Carnoët et Mellac, GTC** pour la Route des peintres...

En termes de notoriété et d'image de marque des territoires de Cornouaille, des contacts avec le Comité Régional du Tourisme et l'Agence Finistère Tourisme ont été engagés afin de dupliquer l'expérience « Organisation des portes d'entrée des territoires » en Cornouaille.

* Accès aux informations et services du territoire par Internet et mobile

** Voir signification dans le glossaire page 46.





Assistance au développement du m et e-tourisme

Une des priorités de Quimper Cornouaille Développement est de développer le m et e-tourisme et de promouvoir le territoire. Pour réaliser ces objectifs, plusieurs actions ont été organisées en 2011.

Accompagnement technique des professionnels du tourisme sur leur communication Internet et mobile

- Mise en place d'un programme de cinq conférences animées par des experts entre le mois de janvier et le mois de mai. 61 participants ont suivi une ou plusieurs conférences, ce qui fait un total de 230 participations. Un tiers étaient des Offices de Tourisme de Cornouaille (21 OT/30) et deux tiers étaient des prestataires privés ressortissants de la CCI.
- Un annuaire de compétences cornouaillaises en matière de communication sur Internet a été initié. Il est disponible sur les sites www.quimper.cci.fr et www.procornouaille.com.
- Demandes d'interventions thématiques : AG OT de Douarnenez et réunion sur Internet organisée par l'AOCD*.
- Accompagnement "individuel" de certains offices de tourisme et de l'AOCD sur la rédaction de cahiers des charges (sites web), analyse de projets numériques.
- Veille active sur Internet et spécifiquement le e-tourisme: collecte d'informations, participation au réseau régional, « BZH e-tourisme», et réseau national, « Animateurs Numériques de Territoire ».

Ces actions d'accompagnement sont menées en étroite partenariat avec la CCI Quimper Cornouaille. A cette fin, une convention a été signée entre les deux organismes. Le travail collaboratif entre Quimper Cornouaille Développement et la CCI a été reconnu au niveau national, témoignage cité en exemple aux 7^e Rencontres Nationales de l'e-tourisme à Pau en octobre 2011, et imité dans d'autres territoires.

Préparation d'un projet d'achat groupé de sites Internet pour mobiles destinés aux offices de tourisme de Cornouaille

Il a été proposé d'aider les offices de tourisme à se doter d'un site Internet adapté aux mobiles permettant à la fois de diminuer les coûts et d'avoir la même interface graphique pour l'ensemble des sites mobiles. Les sites seront reliés entre eux et, grâce à la géolocalisation, le visiteur accèdera automatiquement au site de l'office du tourisme le plus proche et aux informations qu'il attend : événements, restaurants, sites à visiter...

- Maîtrise d'ouvrage du site Internet www.cornouaille-animations.fr avec sa version pour mobiles (mise en ligne en mai 2011) : animation d'un comité de pilotage. Rédaction d'une charte de saisie du bordereau « fêtes et manifestations » de Tourinsoft.
- Préparation d'un projet collectif de « visites numériques » en mobilité (sur smartphones) pour l'ensemble de la Cornouaille et en lien avec l'ADT* du Finistère.
- Le site Internet www.procornouaille.com a été créé grâce à une plateforme en ligne. Il permet de mettre des contenus techniques et de veille sur tous les sujets du tourisme, pour les professionnels de la filière en Cornouaille.

Suivi des relations partenariales

Dans le cadre de son programme de travail, le Pays Touristique entretient des relations étroites avec ses partenaires : Quimper Communauté (stratégie touristique), Concarneau Cornouaille Agglomération (intervention en Commission Tourisme), COCOPAQ* (contribution à l'élaboration de la stratégie économique), Conseil général du Finistère (politique touristique, randonnée), FRPAT* Bretagne (stratégie pluriannuelle, participation au groupe e-tourisme régional), Conseil régional (politique touristique), ADT Finistère Tourisme (application des actions du schéma départemental), GTC* (éditions), OTSI* de Cornouaille (participation aux assemblées générales), UBO (projets tutorés : voie verte, cidre, ports, villages de vacances), DRAC* (groupe de travail « Culture et Handicap »)...

* Voir signification dans le glossaire page 46.





La création de la piscine couverte du camping "Le Raguénès Plage" à Névez fait partie des projets accompagnés par Quimper Cornouaille Développement.

Actions du Pays Touristique

Les Pays Touristiques sont des territoires animés par des structures intercommunales, qui couvrent à ce jour l'intégralité de la Bretagne. Ils ont vocation à fédérer l'ensemble des acteurs locaux afin d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de développement d'économie touristique. Ils confortent et développent durablement l'activité des territoires. Leur fonctionnement est assuré par des subventions régionales et départementales, ainsi que par une participation financière des collectivités membres.

Le territoire de Quimper Cornouaille Développement comprend actuellement trois Pays Touristiques : l'Association Ouest Cornouaille Développement, le Pays Touristique de la Presqu'île de Crozon et de Châteaulin-Porzay (en partie) et le Pays Touristique de Cornouaille (cinq communautés de communes de l'est et du centre de la Cornouaille : Pays Glazik et Fouesnantais, COCOPAQ, Concarneau Cornouaille Agglomération et Quimper Communauté). Ce dernier est porté administrativement par Quimper Cornouaille Développement (deux salariés affectés).

Accompagnement de porteurs de projets, publics et privés, en création ou développement d'activités touristiques

Cet accompagnement se traduit notamment par la validation des projets qui sont présentés, l'analyse de leur faisabilité économique, une information sur les aspects réglementaires, sur les labels de confort (Gîtes de France, Clévacances, Camping Qualité...) et thématiques (Tourisme et Handicap, labels écologiques...), la recherche de sources de financement (aides publiques)...

Le Pays Touristique participe également au Forum de la Création et Reprise d'Entreprise organisé par Concarneau Cornouaille Agglomération depuis 3 ans. **52 nouveaux contacts en 2011.**

Suivi de projets d'investissement et constitution de dossiers de demande d'aides

Depuis l'été 2009, le Conseil régional de Bretagne a mis en place une nouvelle procédure d'intervention au travers du « Contrat d'Entreprise Touristique de Bretagne ». Ce dispositif accorde une place centrale au Pays Touristique durant l'ensemble de la procédure.

Ainsi, il analyse en amont l'activité de l'entreprise sur les aspects gestion, marketing, social et environnemental, préparatoire à l'intervention d'un consultant extérieur. Ensuite, au travers de rendez-vous annuels, le Pays accompagne l'entreprise sur une durée de 3 ans dans la réalisation de ses engagements contractuels. **8 dossiers constitués et/ou en suivis en 2011.**

Prestations touristiques accessibles à tous les publics (label Tourisme et Handicap)



Dans le cadre de la procédure de labellisation "Tourisme et Handicap" de prestations touristiques, le Pays réalise des audits, préalables aux évaluations officielles.

Il accompagne ensuite les équipements audités durant l'ensemble du processus de labellisation.

En amont de projets de modernisation ou construction, il peut également apporter des conseils et des préconisations pour une accessibilité optimale aux personnes en situation de handicap. **6 nouveaux audits en 2011 et/ou suivi de projets en cours.**

Le Pays participe également aux travaux de la Commission Communale d'Accessibilité de Concarneau (bilan des diagnostics ERP*, schéma transport).

Il a aussi assuré le tutorat d'un stage consacré à l'accessibilité des équipements culturels en Cornouaille. Un guide pratique est ainsi consultable sur www.procornouaille.com, rubrique Accessibilité-Handicap.

Enfin, un travail collectif sur la refonte du site Internet www.cornouaille-accessible.com, créé en 2007 et visant à la promotion des prestations touristiques labellisées et auditées "Tourisme et Handicap" en Cornouaille, a été engagé fin 2011 pour une mise en ligne début 2012.

Démarches qualité dans la restauration

Le Pays Touristique accompagne les établissements intéressés par l'obtention ou le renouvellement de labels de qualité régionaux : "Restaurants du terroir", "Crêperies Gourmandes".

Cet accompagnement consiste à informer les professionnels sur l'esprit et les critères de ces labels de qualité, et à les accompagner dans toutes les étapes de la labellisation. **2 nouveaux labellisés en 2011 (restaurant Le Grimaldi à Locronan, Crêperie du Quartier à Quimper).**

* Voir signification dans le glossaire page 46.

La Crêperie du Quartier à Quimper, labellisée "Crêperies Gourmandes"





Urbanisme et aménagement

Le pôle « aménagement et développement territorial » s'est consacré en 2011 aux démarches de planification : coordination interSCoT de Cornouaille, finalisation du SCoT de l'Odet, généralisation de l'accompagnement des PLH* en Cornouaille et son corollaire, l'observatoire habitat. Deuxième axe d'actions : l'observation et les études. Quimper Cornouaille Développement a participé à des études en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de déplacements-mobilités.

SCoTs de Cornouaille

Coordination InterSCoT de Cornouaille

En 2011, la démarche InterSCoT initiée début 2010 a été poursuivie. Toutefois, elle a connu un ralentissement suite à la validation du référentiel commun du Document d'Aménagement Commercial (DAC) de Cornouaille fin 2010, à l'issue d'un intense travail de concertation.

Deux réunions ont eu lieu au cours de l'année 2011.

Trame Verte et Bleue

Suite à une première réunion portant sur la Trame Verte et Bleue fin 2010 où sont intervenus la DDTM* et Jean-Pierre Ferrand (conseiller en environnement), une seconde réunion s'est tenue le 7 février 2011. Cette réunion, qui s'est déroulée en présence des techniciens chargés des SCoTs, avait pour objectifs de définir les principes, les méthodes et les contenus des Documents d'Orientations et d'Objectifs des SCoTs sur cette thématique précise.

Cette rencontre a aussi été l'occasion de faire le point sur d'autres thématiques telles que l'application de la loi Littoral, la mise en œuvre du DAC* Cornouaille dans les DOO* des SCoTs ainsi que sur les plannings prévisionnels.

Relance du groupe de travail InterSCoT

Après un travail en interne ayant permis de faire une analyse des différentes manières de concevoir et d'animer un interSCoT, l'ensemble des élus et des techniciens chargés de SCoT de Cornouaille ont été réunis le 28 septembre 2011.

L'objectif principal de cette réunion a été de proposer, de définir des priorités de réflexions et d'organiser la démarche interSCoT. Plusieurs sujets/thématiques ont été évoqués. Les principaux que les élus et techniciens des SCoTs de Cornouaille ont souhaité voir aborder sont les suivants :

- Les déplacements
- Les espaces de développement économique
- L'aménagement commercial : travail sur les ZACOM* et les projets d'implantations de surfaces commerciales du territoire. L'interSCoT

est le lieu adapté pour la mise en place du comité de suivi et de concertation proposé dans le DAC Cornouaille

- Le volet maritime des SCoTs
- Les densités, formes urbaines
- L'application des SCoTs : méthodes de mesure de consommations foncières, indicateur de suivi, retour d'expérience des SCoTs déjà approuvés.

Cette réunion a également été l'occasion de présenter le SCoT de l'Odet (Diagnostic, PADD*, DOO) venant d'être arrêté et qui, dans sa phase de consultation administrative, a sollicité l'avis du Pays de Cornouaille et des syndicats de SCoT et EPCI voisins.

En 2012, le groupe de travail abordera un ensemble de sujets au centre de la mise en œuvre des SCoTs et de l'aménagement du territoire cornouaillais : les déplacements (en lien avec l'Enquête Ménages Déplacements), le volet maritime des SCoTs, l'harmonisation des densités (et des indicateurs de suivi de densité et de consommation foncière), la répartition des polarités économiques...

Dimensions maritimes de la Cornouaille

Bien que tardivement alertée d'un appel à projets Etat-Région de GIZC* (Gestion Intégrée de la Zone Côtière), l'Agence a tenu, à la demande de communautés membres, à présenter un dossier cornouaillais en mars 2011.

Cette proposition d'étude et de promotion de la maritimité cornouaillaise n'a finalement pas été retenue : présentée directement sans passage par les pré-sélections préalables qui avaient filtré les autres projets, sans doute se situait-elle trop dans la stratégie, et sans caractère opérationnel suffisamment affirmé. De plus, sa complémentarité avec le projet déjà préparé par l'ouest Cornouaille pouvait être mal comprise.

La Région a cependant fortement encouragé l'Agence à ne pas abandonner le sujet et participer à son nouvel appel à projets en 2012 avec une proposition plus circonstanciée mais toujours à l'échelle du Pays, corroborant la volonté de l'Agence de s'engager sur ce thème de la mer au bon niveau qu'est la Cornouaille.



Réunion interSCoT du 28 septembre 2011 à Quimper Cornouaille Développement.

* Voir signification dans le glossaire page 46.



Conduite du projet de SCoT de l'Odet

L'année 2011 a été consacrée à la finalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), à la concertation autour du projet, à l'arrêt et à la mise à enquête publique du projet de Schéma de Cohérence Territoriale de l'Odet.

Au premier semestre 2011, grâce à un ajustement de la méthode de travail, les contenus du Document d'Orientations et d'Objectifs ont été renforcés. Ceci afin d'intégrer les dernières dispositions de la loi portant Engagement National pour l'Environnement (dite Grenelle II) et d'organiser les chapitres selon le plan défini par le code de l'urbanisme.

La finalisation de l'élaboration des contenus, la mise en forme du DOO* ainsi que la rédaction du rapport de présentation ont été organisées en comités techniques resserrés autour des trois élus référents, des trois techniciens référents des communautés, de l'équipe de l'Agence et du juriste conseil du SYMESCOTO*. Entre début février et fin avril, quatre comités techniques et autant de comités de lecture ont été nécessaires pour mettre au point et finaliser le projet de SCoT.

Ce projet de SCoT comprend :

- Un rapport de présentation composé d'un diagnostic, d'un état initial de l'environnement, d'une évaluation environnementale...
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) constituant l'expression politique du SCoT
- Un Document d'Orientations et d'Objectifs traduisant le PADD* en orientations prescriptives.

Concertation

En mai 2011, avant la phase de concertation auprès de la population, le projet a été validé par principe par les élus du SYMESCOTO et soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA) : Etat, Région, Département, Chambres consulaires.

Les 18, 20 et 23 mai 2011, trois réunions publiques de concertation ont eu lieu au sein des communautés composant le SCoT de l'Odet (Briec-de-l'Odet, La Forêt-Fouesnant, Quimper). Ayant mobilisé au total près de deux cents participants, ces réunions ont été l'occasion de présenter à la population le projet de Schéma de Cohérence Territoriale avant sa validation politique. Pour l'occasion une vidéo, présentant dans ses grandes lignes les caractéristiques du SCoT, a été réalisée et diffusée. Elle est également disponible sur le site Internet du SCoT : www.scot-odet.fr.

Le 30 juin 2011, le projet de SCoT de l'Odet a été arrêté par délibération du comité syndical (instance décisionnelle du SYMESCOTO). Une délibération faisant un état du bilan de la concertation a également été prise.

Consultation administrative

La phase de consultation administrative exigée par le code de l'urbanisme (en application de l'article L122-8) a suivi. Les Personnes Publiques Associées, les EPCI et communes du SCoT, les communes et EPCI voisins ont été invités à émettre un avis sur le projet de SCoT de l'Odet.

Entre juillet et octobre 2011, soixante-neuf demandes d'avis ont ainsi été sollicitées. Parmi celles-ci, quarante-deux avis ont été émis dans les délais réglementaires dont :

- 20 avis favorables sans réserves
- 21 avis favorables avec demandes de modifications, réserves, observations
- 1 avis défavorable

Enquête publique

Une fois cette phase de consultation administrative terminée, une enquête publique s'est déroulée entre le 16 novembre et le 19 décembre 2011. Pour cette phase réglementaire (article L122-10 du code de l'urbanisme), une commission d'enquête composée de trois commissaires enquêteurs a été nommée par le Tribunal Administratif de Rennes.

Durant ce mois, la population a pu consulter le projet dans chacune des vingt communes composant le SCoT, déposer ses observations lors des neuf permanences qui se sont tenues aux sièges des trois communautés (Briec-de-l'Odet, Fouesnant, Quimper), sur les trois registres situés sur ces mêmes lieux et par courrier. Au total soixante-dix-neuf observations ont été émises.

Une exposition composée de trois panneaux a également été mise en place au siège de chacune des trois communautés.

Le site Internet du SCoT a constamment été alimenté en 2011, tant dans sa partie publique (calendrier, mise en ligne du projet de SCoT arrêté, dossier d'enquête publique) que dans son extranet (agenda partagé...).

Pour l'année 2012, la finalisation du projet de SCoT est envisagée afin de prendre en compte les avis émis par les PPA*, les réserves et les recommandations émises par la commission d'enquête publique dans son rapport. L'approbation du SCoT de l'Odet est prévue avant l'été 2012.

* Voir signification dans le glossaire page 46.

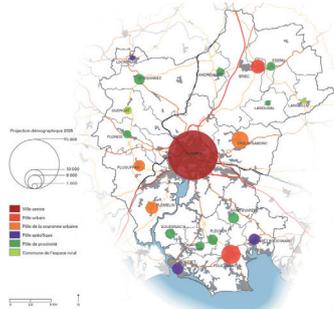
L'un des panneaux d'information réalisés pour l'enquête publique.



Les grandes orientations

Les principaux points clés

- **Préserver les terres agricoles** en réduisant de 30 % la consommation foncière observée durant les années 2000
- **Définir une urbanisation économe et efficace** en lien avec les transports collectifs et les équipements et dans un objectif de continuité et de compacité.
- **Organiser un développement multipolaire : confirmer l'armature urbaine** en reconnaissant le rôle joué par chacun des 20 pôles du territoire, de la ville centre aux communes de l'espace rural.



L'armature urbaine du SCoT de l'Odet

- **Décliner les densités d'habitat et la part de logements sociaux** en recommandant de construire dense dans les pôles les plus importants
- **Affirmer la Trame Verte et Bleue dans ses diverses fonctionnalités** en garantissant des continuités écologiques afin de maintenir la diversité des espèces, et en lui conférant des fonctions de protections des ressources naturelles et sociales (promenade...)
- **Donner les principes limitant l'urbanisation littorale** en garantissant le maintien des usages dans le cadre de la loi, et en conciliant le développement démographique, touristique, économique dont agricole des quatre communes littorales, tout en préservant l'environnement et le cadre de vie
- **Donner les conditions de modération du développement des commerces périphériques** en favorisant le maintien et le développement des commerces de centralités, et en stoppant la surproduction de surfaces commerciales périphériques
- **Evolution vers une organisation plus soutenue des déplacements**
- **Valoriser les paysages comme vecteurs d'identité du territoire.**



Plus d'info : www.scot-odet.fr



Projets urbains, mobilités

Accompagnement amont de grands projets urbains

Tout en continuant à être associée au suivi des grands projets de Quimper Communauté à incidence cornouaillaise, notamment celui d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare, Quimper Cornouaille Développement a commencé, en 2011, à être invitée à accompagner les collectivités dans le pilotage d'études d'autres secteurs cornouaillais à forts enjeux :

- Etude stratégique concernant le port de Concarneau porté par le Conseil Général du Finistère, la CCI Quimper Cornouaille, la communauté et la ville de Concarneau, sous forme de participation à plusieurs réunions du comité de pilotage élargi
- Etude de pôle multimodal de la gare de Rosporden porté par la ville et la communauté de Concarneau Cornouaille, avec une association plus étroite à la détermination et au pilotage du projet d'étude confiée à un prestataire.

Au-delà de ces premiers contacts, c'est également en 2011 qu'ont été conçus, avec Quimper Communauté, les projets à engager en 2012, comme l'étude d'urbanisation du secteur sud de Quimper et de localisation de l'activité à l'ouest de la communauté. Tout comme l'offre d'une présence de Quimper Cornouaille Développement auprès des collectivités porteuses de projets d'envergure touchant aux fonctions de mobilité, centralité ou fonctionnalité urbaines sur lesquelles l'Agence développe son expertise.

Observation et suivi des dossiers de déplacements et de mobilités

Suivi des dossiers mobilités en Cornouaille et accès à la Cornouaille (BGV*, TER, PEM*)

Quimper Cornouaille Développement est impliqué au titre de conseil externe sur un ensemble de projets de Pôles d'Echanges Multimodaux.

Lancement d'une enquête ménages déplacements à l'échelle cornouaillaise

Des réflexions ont été amorcées en 2011 en vue d'une meilleure connaissance des dé-

placements quotidiens des cornouaillais. La faisabilité technique, administrative et financière d'une Enquête Ménages Déplacements (EMD) à l'échelle de la Cornouaille a été examinée avec l'appui du CETE* de l'Ouest, service déconcentré du MEDDTL*. Cette phase a conduit à l'approbation par le Conseil d'administration du 9 décembre 2011 de la réalisation d'une EMD*. Menée auprès d'un échantillon représentatif d'environ 5000 personnes de 11 ans et plus, elle portera sur l'ensemble des déplacements d'une journée ordinaire et permettra notamment d'appréhender les flux, les différents modes de déplacements et les questions de stationnement par type d'utilisateurs. De nombreuses analyses pourront ensuite être réalisées selon les besoins.

Dès fin 2011, la préparation technique de l'enquête a été engagée avec les territoires de SCoT : découpage du territoire en secteurs d'enquête, définition des enjeux, questions spécifiques pouvant être ajoutées au questionnaire standard CERTU*. L'enquête a été officiellement lancée lors de la première réunion du groupe de travail interSCoT de l'année 2012, retenu pour assurer le pilotage de l'opération. Une consultation sera lancée courant 2012 pour le recrutement d'un prestataire spécialisé en vue d'un démarrage de l'enquête mi-novembre, et ce pour une durée prévue de 7 à 10 semaines.

Démarches de planification de l'habitat

Après une année 2010 consacrée à accompagner Quimper Communauté dans la maîtrise d'ouvrage de son PLH* réalisé par l'ADEUPa (agence d'urbanisme du pays de Brest qui intervenait jusqu'alors sur la collectivité) et à dresser un premier état des lieux des politiques d'habitat sur le territoire cornouaillais, l'année 2011 a essentiellement consisté à poser les bases d'un accompagnement complet de l'ensemble des communautés sur leurs projets de PLH et d'observation de l'habitat.

PLH de Quimper Communauté et de Concarneau Cornouaille

Dans un premier temps, de janvier à mars 2011, Quimper Cornouaille Développement a contribué, par ajustements chiffrés et productions cartographiques, aux dernières mises au point du PLH de Quimper Communauté, ceci à l'occasion de l'arrêt du projet par délibérations des 4 février et 22 avril 2011. La mission de



Travaux dans le port de Concarneau

* Voir signification dans le glossaire page 46.



l'ADEUPa* s'était alors achevée sauf pour l'observatoire habitat, produit une dernière fois sur 2011, avant que Quimper Cornouaille Développement ne prenne le relais en 2012.

En ce même début d'année, des contacts ont d'autre part été pris avec la communauté de Concarneau Cornouaille pour évaluer les conditions de réalisation de son nouveau PLH par l'Agence : méthodes, conditions de partenariat, prise en charge des coûts afférents.

Au deuxième trimestre, l'accord a été passé entre la communauté et l'Agence pour engager ce travail (délibération de Quimper Cornouaille Développement du 12 mai).

Un premier contact exploratoire a été pris avec le Pays Fouesnantais en début d'été pour envisager un même type de réalisation.

Observation de l'habitat

Le second temps, à partir du troisième trimestre 2011, a consisté à se doter des outils d'observation nécessaires aux études. L'Agence a acquis les fichiers Sitadel édités par la DREAL* et présentant les données relatives aux constructions neuves. Elle a sollicité l'accès au fichier unique de la demande HLM cofinancé par les collectivités délégataires de l'aide à la pierre. Enfin, elle a passé un accord avec l'ADEUPa pour bénéficier de ses fichiers sur les marchés foncier et immobilier, moyennant participation aux frais de leur constitution. Ces trois sources mises à jour sur une base annuelle représentent les données d'observation systématique mobilisables pour une observation de l'habitat à l'échelle de la Cornouaille et de ses PLH. Elles se complètent des données de population et des modes de logement produites annuellement par les recensements de l'INSEE pour constituer le socle quantitatif en phase de bilan de PLH échus ou de diagnostic de nouveaux PLH.

Dans un troisième temps, à partir de fin septembre 2011, l'Agence a engagé le travail sur Concarneau Cornouaille et généralisé son offre de réalisation de PLH à toutes communautés la sollicitant.

Le travail sur Concarneau Cornouaille a été préparé en interne puis engagé par l'organisation d'une réunion de lancement à Trégunc le 4 octobre 2011, avec les interventions de l'Etat et d'un universitaire, les témoignages de représentants de Mor-

laix, Lorient et Saint-Malo, et les prises de parole des élus de la communauté. Des entretiens ont par ailleurs été menés avec les élus des différentes communes pour recueillir des éléments qualitatifs de bilan du PLH en cours et de diagnostic du futur PLH. Les éléments de bilan du PLH se terminant ont été présentés en comité de pilotage en décembre.

Généralisation de l'accompagnement PLH

En ce qui concerne les autres communautés, le Pays Fouesnantais a tout d'abord délibéré le 29 septembre, le Conseil d'administration de l'Agence confirmant pour sa part le 9 décembre 2011. Un premier contact exploratoire a été pris le 21 septembre avec les communautés du Pays Bigouden souhaitant engager un PLH en commun et avec également le cap Sizun. La communauté du Pays de Châteaulin et du Porzay comme celle de Quimperlé ont exprimé leurs demandes en octobre.

La capacité à traiter l'ensemble de ces projets nécessitant le renforcement des moyens de l'Agence, celui-ci a été décidé par le Conseil d'administration du 9 décembre. Le choix a été fait de recruter deux chargés d'études et d'offrir un appui structurel aux stratégies d'habitat de l'ensemble des communautés (réalisation des PLH puis observation et suivi-évaluation). Le financement fait appel dans un premier temps aux seules communautés sollicitant une réalisation de PLH mais à terme à une révision des taux de cotisation à l'Agence.

Au total, 2011 a consisté à assister Quimper Communauté dans les derniers ajustements de son PLH et Concarneau Cornouaille pour le lancement du sien, mais a surtout permis pour l'essentiel de doter l'Agence des moyens et méthodes d'observation et d'appui au pilotage des stratégies d'habitat de ses membres, avant une mise en œuvre généralisée une fois les recrutements accomplis courant 2012.

*Réunion de lancement du PLH
de Concarneau Cornouaille
le 4 octobre 2011*





Etudes en urbanisme et développement territorial

Participation à des études inter-agences d'urbanisme

Etude de la dynamique de l'armature urbaine bretonne

Quimper Cornouaille Développement s'est fortement impliquée dans le travail collectif mené pour la Région avec les agences partenaires (Audiar*-Rennes, ADEUPa*-Brest, Audelor*-Lorient et Cad22*-Côtes d'Armor), consistant à interroger la pérennité du polycentrisme breton face aux tendances à la métropolisation et à travers les trajectoires des aires urbaines bretonnes.

La première partie de ce travail, qui a pris tout le premier semestre, a permis d'évaluer l'état de la question à travers un examen général des publications et points de vue d'experts sur l'armature urbaine, en Bretagne ou plus généralement. Ces mêmes experts se sont confrontés lors d'un séminaire à Rennes le 1^{er} juillet amenant à des positions nuancées sur les enjeux et déterminismes à l'œuvre : spécificité ou non d'un modèle breton, multipolarité ou concentration métropolitaine, développement partagé ou réservé à l'est de la région...

La seconde partie du travail s'est engagée à la rentrée et a consisté à inventorier une multitude d'indicateurs de développement et à en tirer des typologies de trajectoire pour l'ensemble des aires urbaines bretonnes : développement démographique, attrait résidentiel, développement de l'emploi, des fonctions métropolitaines, de l'attrait touristique... Ceci a montré l'importance toute relative de la taille par rapport à la situation géographique des aires urbaines, ainsi que la variété de leurs trajectoires, plus ou moins favorables bien que pratiquement toutes meilleures que les moyennes nationales.



Réunion du club FNAU géomatique à St-Omer le 27 mai 2011

L'implication de Quimper Cornouaille Développement dans ce type de travaux, très preneurs de temps de travail et d'échanges inter-agences, permet de faire valoir la Cornouaille dans les réflexions régionales. Les conclusions de l'étude ont été livrées à la Région dans le courant du premier semestre 2012.

Autres travaux collectifs

Toujours avec les autres agences bretonnes et divers acteurs au plan régional, Quimper Cornouaille Développement a participé en 2011 à la conduite de dossiers ou réflexions communes : rencontre de l'EPF (Etablissement Public Foncier), perspectives pour la Bretagne à vingt ans avec la Région et l'INSEE, méthodologies de suivi des consommations foncières avec la DREAL*, actualisation de la cartographie d'extension de la tâche urbaine avec le laboratoire Costel de Rennes 2...

Participation aux travaux de la FNAU*

Quimper Cornouaille Développement a été présente tout au long de l'année à plusieurs des réunions mensuelles des directeurs d'agences ainsi qu'à diverses réunions de clubs thématiques ou séminaires (géomatique, documentation, environnement, observation urbaine), et fin octobre à Paris aux rencontres annuelles de la FNAU sur le thème « territoires et projets, les outils de la gouvernance », assorties de visites de terrain et d'ateliers métiers, auxquels cinq collaborateurs ont participé.

* Voir signification dans le glossaire page 46.

Projets de territoire et énergie

Projets de territoire

Quimper Cornouaille Développement a en charge l'animation du « projet » Cornouaille : suivre les fonds contractualisés, en particulier le contrat Région-Pays, veiller au bon fonctionnement du Conseil de développement, porter des évènementiels (ex : les Rendez-vous de la Cornouaille) et des études stratégiques (ex : la réflexion ayant abouti au SDAN* de Cornouaille). En 2011, l'Agence a également accompagné Quimper Communauté pour l'actualisation de son projet communautaire.

Contrats territoriaux

Contrat Région-Pays de Cornouaille 2006-2012

La Région travaille avec les vingt-et-un Pays bretons dans le cadre de contrats Région-Pays. L'objectif est d'élaborer des projets de développement du territoire en améliorant l'interaction entre la Région et les acteurs locaux.

Le contrat Région-Pays de Cornouaille actuellement en cours a été signé pour la période 2006-2012.

Une dotation globale de 27,7 M€ est allouée au territoire pour lui permettre de mettre en œuvre sa stratégie d'ingénierie et ses projets.

Le contrat se décline en 4 enveloppes :

- Une enveloppe projets structurants « régional/local » de 19,1 M€ (dite enveloppe 2) : 66 projets ont été contractualisés.
- Une enveloppe projets structurants « local » de 5,1 M€ (dite enveloppe 3) : les projets sont soumis à des critères définis localement et examinés en Comité local de concertation regroupant les différents signataires du contrat et les conseillers régionaux du territoire.
- Une enveloppe numérique de 2,9 M€ : la politique numérique régionale se décline au moyen de différents dispositifs, dont les contrats Région-Pays.
- Une enveloppe ingénierie de 0,6 M€ : elle vise à financer les frais d'ingénierie et d'instruction des dossiers sollicitant le contrat Région-Pays de Cornouaille.

Consommation des crédits au 31 décembre 2011

Enveloppe 2

- 10,8 M€ ont été affectés soit un taux de programmation de 56 %.
- 29 projets sont terminés.
- 16 projets sont actuellement en instruction.
- 1 projet est abandonné.
- 20 projets n'ont pas été transmis, soit 30% de l'ensemble inscrit à l'enveloppe 2.

Enveloppe 3

76 projets ont été validés en Comité local de concertation du Pays pour un montant de 3,9M€ soit un taux de programmation de 78 %.

Au cours de l'année 2011, les sollicitations des projets en instruction ont dépassé le reliquat de l'enveloppe 3. Les communautés ont dû arbitrer pour définir la liste des projets qui bénéficieraient à terme du contrat de pays. L'ensemble de l'enveloppe 3 a ainsi été totalement programmé jusqu'en 2012 sous réserve que ces dossiers parviennent avant le 30 juin 2012 à la Région.

Sur la base de cette répartition d'enveloppe, les projets se partagent en 6 thématiques :

- 29 % : Ecoles
- 28 % : Petite enfance
- 16 % : Zones activités, démolition de friches, derniers commerces
- 14 % : Salles socio culturelles
- 8 % : Culture et tourisme
- 5 % : Autres (agriculture, maritime)

Enveloppe ingénierie

92 % de l'enveloppe a été voté en commission permanente (instance du Conseil régional). Le solde provisoire est de 48 611€.

Enveloppe numérique

Trois projets ont reçu un avis favorable en Comité local de concertation du Pays pour un montant de 0,1 M€ soit 4 % de l'enveloppe.



Consommation des enveloppes contrat Région-Pays de Cornouaille et numérique en fonction des grands « chantiers fédérateurs » régionaux

L'année 2012 clôturera la seconde génération des contrats Région-Pays : une nouvelle phase de contractualisation se dessine donc avec la Région mais également avec l'Etat et les fonds européens.

Afin de préparer ce travail et au-delà d'un rajeunissement de la Charte de Pays, l'Agence engage une démarche plus prospective sur la Cornouaille en associant élus, techniciens, chambres consulaires et Conseil de développement. Afin de mener cette réflexion, un bureau d'études l'accompagnera. Il aura pour mission de proposer une méthode favorisant une démarche collective et participative des acteurs locaux. Ce travail devrait aboutir à une vision partagée sur l'avenir de la Cornouaille avec la définition des enjeux et une déclinaison des objectifs à atteindre.

Bilan Volet Territorial du CPER* 2007-2013

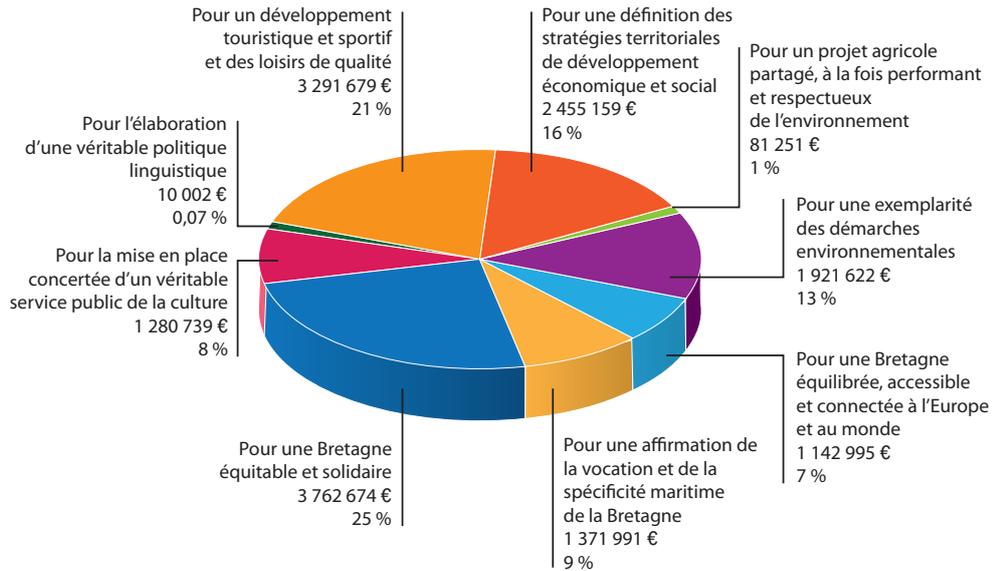
Le Pays de Cornouaille en partenariat avec la CCI Quimper Cornouaille, le Conseil général, la Région et l'Etat a élaboré fin 2007 le Volet Territorial du CPER 2007-2013 pour « une pêche durable pour la Cornouaille ». La dotation globale s'élevait alors à 3 M€.

En 2010, seize projets avaient bénéficié de ce fonds pour un montant global attribué de 0,8 M€. La sous-consommation des crédits à l'échelle cornouaillaise a provoqué un dégagement d'office de crédits de la part de la Préfecture de Région. Ainsi, 1,3 M€ ont été retirés de l'enveloppe du Volet Territorial. L'Etat a également demandé au Pays de Cornouaille de réorienter le reliquat des fonds sur d'autres priorités.

Un avenant au Volet Territorial a été signé le 30 juin 2011 entre le Pays de Cornouaille et la Préfecture de Région sur la base d'une dotation indicative de FNADT* de 0,9 M€.

Les thématiques prioritaires de cette convention territoriale pour la période 2011-2013 sont :

- Soutien au développement de la filière agro-alimentaire cornouaillaise : 0,5 M€
- Accompagnement de la démarche très haut débit à l'échelle de la Cornouaille : 0,2 M€
- Développement de nouvelles activités portuaires (mixité pêche/plaisance) : 0,1 M€
- Animation et promotion de la filière pêche : 0,1M€.

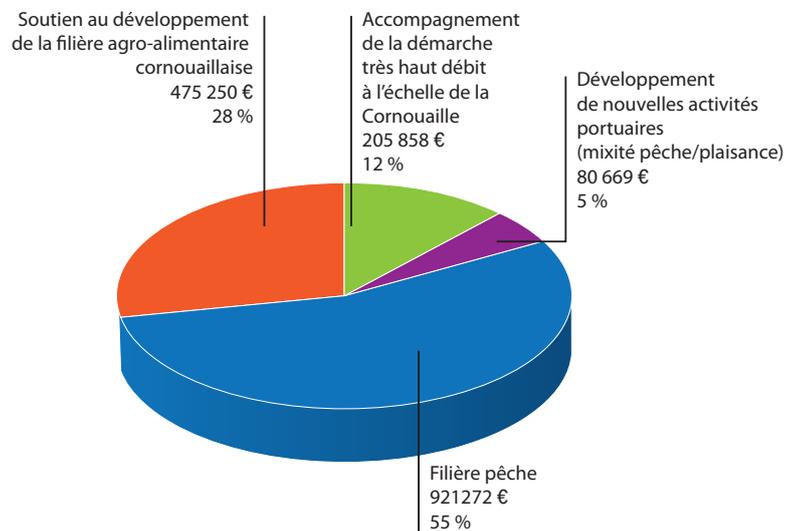


Neuf projets ont été identifiés pour répondre à ces quatre thématiques. Si l'un de ces projets ne pouvait être réalisé, le Pays de Cornouaille a souhaité pouvoir réorienter les crédits pour un même montant sur un projet numérique en cours de définition.

Consommation des crédits au 31 décembre 2011

- 3 projets sont engagés : 77 002€
- 6 dossiers ont été déposés pour instruction : 285 459€
- Pour 2012, 9 dossiers seront transmis aux services de l'Etat pour un montant de 465 682€.

Consommation prévisionnelle du Volet Territorial sur la période 2007-2013



* Voir signification dans le glossaire page 46.

Autres financements contractuels

Quimper Cornouaille Développement assure une veille d'ensemble sur les financements contractuels pouvant être éventuellement sollicités sur des projets du territoire, notamment en participant régulièrement au comité de suivi des fonds européens (FEDER, FSE, FEADER) et à la Commission Régionale de Programmation des fonds Européens.

Conseil de développement

Le Conseil de développement est un lieu d'échanges sur l'actualité du Pays. Il travaille en lien avec les instances de l'Agence : Conseil d'administration, commission tourisme/énergie/PCET Cornouaille.

A la demande de l'APFP (Association de Promotion et de Fédération des Pays), le bureau a participé à l'enquête nationale sur les conseils de développement des Pays.

En mars 2011, l'assemblée plénière a abordé la question agricole à travers une présentation par la Chambre d'agriculture d'un état des lieux et des perspectives de la filière : l'agriculture représente un enjeu important pour la vitalité économique et les emplois locaux. Pourtant, plusieurs dizaines d'exploitations ferment chaque année et beaucoup d'entreprises sont à plus de 80 % d'endettement. L'agriculture reste une activité indispensable pour l'entretien des paysages et la biodiversité. Le développement de la production énergétique apparaît comme un des enjeux importants de la diversification à travers la promotion de filières telles que la méthanisation, la cogénération, le photovoltaïque, le bois énergie ...

En juin 2011, l'assemblée plénière a souhaité revoir son mode de représentation : des suppléants pourront être prévus afin que la continuité des travaux soit assurée. Une présentation des actions du pôle tourisme de Quimper Cornouaille Développement a été faite aux membres du Conseil de développement :

accompagnement des porteurs de projets (labellisations, accessibilité, etc.), actions de communication cornouaillaises, e-tourisme et m-tourisme. Cette dernière thématique représente l'avenir et le territoire cornouaillais doit maîtriser cet outil. Avec l'arrivée de la 4^e génération, les sites Internet des professionnels devront être mis à jour très rapidement, les structures qui ne suivront pas cette évolution seront vite mises en difficulté.

A l'automne 2011, le Conseil de développement a fait un bilan des participations aux différentes réunions afin de préparer le renouvellement de ses membres. Ces derniers doivent être proposés par les communautés de communes et validés en Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement. A la suite, des élections au sein de l'assemblée plénière désigneront un nouveau bureau et un président.

Début 2012, une liste de participants a été validée et des élections sont prévues au printemps. Le mode de représentation au sein du bureau a été modifié : une à deux personnes par collège pourront être élues, le président sera issu du bureau et élu par l'assemblée plénière.

Les missions du Conseil de développement seront de contribuer aux réflexions de préparation des futures contractualisations, de répondre aux diverses sollicitations exprimées par Quimper Cornouaille Développement ou ses partenaires (démarche PCET cornouaillaise, Région, Conseil général, CESER*) et de réaliser des études sur les sujets de son choix dont il aura pu s'auto-saisir.

Territoire numérique

Aménagement numérique de la Cornouaille

L'accès à de nouveaux services numériques constitue un facteur d'attractivité et de compétitivité des territoires. A ce titre, l'Etat a défini en juin 2010 un Programme National en faveur du Très Haut Débit, mobilisant 2 milliards d'euros au titre du volet «développement de l'économie numérique» des investissements d'avenir. Cette ambition nationale a pour objectif la couverture en très haut débit de 70 % de la population en 2020 et 100 % en 2025. Ce programme se décline en deux axes : le premier confie aux opérateurs privés la desserte en fibre optique des principales agglomérations et le second laisse le soin aux collectivités locales de s'organiser afin d'être couvertes en services numériques THD*. L'Agence contribue à l'application de ces dispositifs nationaux sur la Cornouaille.

Convention cadre régionale avec Orange sur ses intentions d'investissements

L'Etat a lancé fin 2010 un appel à manifestation visant à recueillir les intentions d'investissement (AMII) des opérateurs privés sur le déploiement du THD. Quelques-uns ont fait part de leur intérêt sur plusieurs communes bretonnes, dont Concarneau, Douarnenez et celles de Quimper Communauté. Pour ces

Réunion plénière du Conseil de développement le 20 juin 2011





zones AMII de Cornouaille, Orange a annoncé son intention de les couvrir à partir de 2015 pour arriver à une desserte en fibre optique d'ici 2020. Le planning diffère sensiblement pour la desserte de Quimper, puisque les travaux débuteraient en 2013 pour une couverture complète de la commune en 2018. Afin d'obtenir des garanties sur les réelles intentions d'Orange, l'Agence a participé aux différentes réunions de travail régionales avec cet opérateur pour inscrire ces garanties dans une convention cadre. Celle-ci devrait être appliquée à la fin du premier semestre 2012 sur les communes concernées.

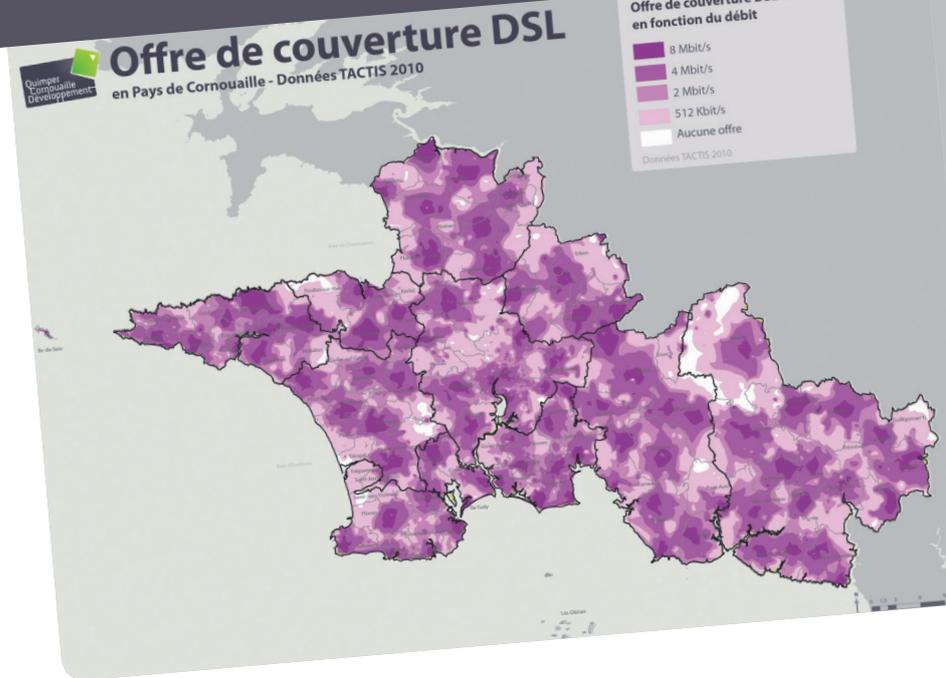
Le schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) de la Cornouaille

En dehors de ces zones ciblées par les opérateurs privés, seule une intervention publique permettra la desserte en THD. Ces investissements doivent cependant s'inscrire dans le cadre d'un SDAN*. Le schéma directeur de la Cornouaille, piloté par l'Agence, a été adopté en juin 2011. Celui-ci dresse un état des lieux de la desserte numérique du territoire, tant au niveau des infrastructures que des services disponibles en haut et très haut débit. Il fixe également une situation à atteindre en matière de couverture numérique à court, moyen et long terme. Cette ambition et ce schéma ont été réalisés avec chaque EPCI cornouaillais. Le SDAN a fait l'objet d'un « dossier spécial » de la lettre d'info de Quimper Cornouaille Développement en juillet 2011. Disponible dans la rubrique Publications de www.quimper-cornouaille-developpement.fr.

La Feuille de route du projet régional Bretagne Très Haut Débit

La Région a pour ambition la mise en œuvre des orientations définies dans les SDAN bretons, dans le respect du programme national THD. Ce projet régional, Bretagne THD, est avant tout un projet mutualisé et soucieux de l'équilibre territorial breton. Une structure de gouvernance régionale assumera l'animation du projet, la construction et la commercialisation du réseau fibre optique auprès des opérateurs télécoms. Une péréquation des coûts facilitera l'intégration de l'ensemble des intercommunalités à ce projet.

La Feuille de route de Bretagne THD délimite les contours de ce projet. L'Agence a contribué aux différents comités techniques et politiques mis en place par la Région et l'Etat pour la construire, afin d'intégrer les orientations stratégiques



définies par le SDAN de la Cornouaille. Cette Feuille de route a été adoptée par la Conférence Régionale d'Aménagement Numérique le 4 janvier 2012.

La DSP* Herminéo de Quimper Communauté

Quimper Communauté a confié à la société Axione la création et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunication dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Ce réseau, ouvert depuis 2008, est destiné à desservir tout le territoire de la communauté en haut débit et offrir des services très haut débit aux entreprises et services publics à des tarifs compétitifs.

L'Agence accompagne la société délégataire dans ses missions et pilote une réflexion sur le déploiement progressif de la fibre optique à l'abonné. Elle rejoint en cela la démarche prospective du SDAN cornouaillais et les intentions d'investissement d'Orange sur Quimper Communauté.

Herminéo comprend également un volet de sensibilisation du grand public et des entreprises aux usages liés aux NTIC*. Herminéo TV (www.hermineo.tv), une Web-TV, a ainsi été créée afin de mettre en valeur les initiatives et les actions menées sur le territoire dans ces domaines.

La lettre d'info
de Quimper Cornouaille Développement

DOSSIER SPÉCIAL
JUILLET 2011

Hervé Henry
dirigeant aménagement numérique
au sein du Pays de Cornouaille

L'accessibilité aux usages du numérique, un enjeu important de territoire

L'accès aux services numériques est un facteur d'attractivité et de compétitivité des territoires. Le secteur des TIC* représente environ 30% de la croissance française. Les analyses prospectives s'accordent sur le fait que l'offre croissante de services et de contenus numériques structure l'économie et la société de demain.

Ces nouveaux usages numériques permettent aux entreprises des gains de productivité. La plupart des services publics - collectivités locales, éducation, santé... y trouvent une nouvelle dimension. Le grand public bénéficie d'interactivité, de moyens d'expression et de création supplémentaires.

Ces nouveaux usages, l'utilisation croissante du multimédia, la transposition sur le support internet d'applications courantes comme la télévision augmentent fortement le volume des informations échangées. L'évolution vers le très haut débit est inéluctable.

La logique des investissements privés pour développer le THD* revient à constituer une nouvelle fracture numérique. Les opérateurs commercialement gagnants sans investissement public ne déploient de fibre optique qu'au mieux que pour 40% des foyers cornouaillais.

Une action publique cohérente avec les initiatives privées se révèle indispensable pour anticiper toute nouvelle fracture numérique. Le SDAN définit l'ambition de la Cornouaille en THD matière de desserte de son territoire en THD d'ici 2020. Ce schéma adopté en juin 2011 est le fruit d'une mobilisation de l'ensemble des EPCI et l'expression d'une vision partagée. Il met la Cornouaille dans les meilleures dispositions pour penser dans la mise en œuvre du très haut débit dans le cadre du programme régional Bretagne numérique.

LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT NUMERIQUE (SDAN) DE LA CORNOUAILLE

L'accessibilité numérique constitue un des enjeux majeurs pour l'aménagement et le développement équilibré de la Cornouaille. Des 2010, partant de ce constat, le Pays de Cornouaille* a élaboré un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique avec la collaboration active des intercommunalités.

Ce schéma définit les perspectives d'une desserte très haut débit du territoire à l'horizon 2030.

Quimper Cornouaille Développement

www.quimper-cornouaille-developpement.fr

* Voir signification dans le glossaire page 46.

Bilan du 4^e rendez-vous de la Cornouaille



Quimper Cornouaille Développement a organisé le 4^e rendez-vous de la Cornouaille le 9 décembre 2011 à la Criée de Concarneau avec pour thème : l'armature urbaine bretonne et cornouillaise.

La conception, la réalisation et l'animation de cet après-midi de réflexions et d'échanges ont mobilisé les équipes de l'Agence de septembre à décembre tant au niveau de l'organisation que des interventions théoriques ou de la rédaction du compte-rendu*. L'organisation pratique a été réalisée

en partenariat avec la ville de Concarneau, la communauté de communes de Concarneau Cornouaille et la Chambre de commerce et d'industrie de Quimper-Cornouaille.

Plus de quatre-vingts personnes ont participé à cette rencontre animée par Anne Tréguer (journaliste) et au cours de laquelle sont intervenus, après les mots d'accueil et d'introduction d'André Fidelin (maire de Concarneau) et de Bernard Poignant (président de Quimper Cornouaille Développement), Luc Mallet (Quimper Cornouaille Développement), Jean Ollivro (géographe - Rennes 2), Daniel Delaveau (maire de Rennes, président de Rennes Métropole), et les élus porteurs des SCoTs cornouillais.

Les agences d'urbanisme et de développement bretonnes sont, depuis début 2011, en cours d'analyse commune de la question de l'armature urbaine pour la région Bretagne, recherchant, après une première phase de confrontation des points de vue d'experts et chercheurs, à caractériser les trajectoires de développement à l'œuvre sur l'ensemble des aires urbaines bretonnes.

Quimper Cornouaille Développement s'est saisie de cette question pour en faire l'objet du 4^e rendez-vous de la Cornouaille. Celui-ci s'inscrit dans la lignée des Assises précédemment organisées par le Pays de Cornouaille. Le premier s'était tenu à Fouesnant et Ergué-Gabéric en 2008 autour de l'activité industrielle cornouillaise de Bolloré, le second en 2009 au Guilvinec sur la question du très haut débit et le troisième en 2010, à Briec, autour des questions énergétiques.

Ces événements participent pleinement au programme partenarial de Quimper Cor-

nouaille Développement. Ils ont pour but de susciter les échanges et la réflexion entre acteurs cornouillais en matière d'aménagement du territoire et de diffuser l'information et les travaux réalisés par Quimper Cornouaille Développement.

Accompagnement du projet communautaire de Quimper Communauté

Quimper Cornouaille Développement a accompagné Quimper Communauté dans l'actualisation de son projet communautaire, travail très mobilisateur engagé sur 2010 mais qui s'est essentiellement déroulé sur l'année 2011. Plutôt que de reconstruire l'ensemble du processus d'élaboration et de viser un document indépendant, la méthode portée par l'Agence a constitué à actualiser le diagnostic du projet 2006 et le compléter des enjeux intervenus depuis 2008 afin de définir des grandes orientations et objectifs sans se limiter à une liste d'actions.

Les étapes en ont été :

- La mise à jour des données, synthèse des enjeux et définition des objectifs et orientations : compilation des enjeux issus des documents cadres (SCoT, agenda 21, projet transports, PLH) et des projets en cours (ia-lys, politique jeunesse...), entretiens avec les élus par communes, animation du groupe projet composé d'élus communaux ainsi que des comités techniques et de pilotage ayant permis de produire synthèses, classification des enjeux et priorisation des objectifs et orientations fin juin, document validé par le conseil communautaire le 7 octobre.
- L'exploration de champs de réflexion et la formalisation des orientations et contenus : trois champs de réflexion ont été explorés en ateliers par les élus (rayonnement par l'accueil de grands événements sportifs et culturels, accueil par une politique sociale communautaire, renforcement des coopérations par la mutualisation), deux conférences ont été proposées (outils juridiques SEM-SPLA** et CIAS** et une première synthèse et rédaction du projet a été engagée. Cette seconde étape -menée grâce au soutien efficace d'un groupe d'administrateurs territoriaux stagiaires qui a pris en charge production, animation et rédaction- s'est conclue en janvier 2012 par une pré-formalisation du projet actualisé, le document final étant prévu pour mi-2012.

* Compte-rendu disponible dans la rubrique Publications de www.quimper-cornouaille-developpement.fr

** Voir signification dans le glossaire page 46.



Énergie

Toutes les politiques des collectivités ont des incidences énergétiques. Cette dimension transversale de l'énergie favorise donc une approche territoriale qui est assurée par Quimper Cornouaille Développement via son Pôle énergie.

Lancement du diagnostic et accompagnement des démarches PCET*

Les plans climat, au même titre que les agendas 21, sont des projets territoriaux de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique.

La loi Grenelle 2 contraint les collectivités de plus de 50 000 habitants à l'élaboration de ces plans. En Cornouaille, quatre collectivités sont dans l'obligation d'adopter un Plan Climat Energie Territorial pour le 31 décembre 2012 : Quimper Communauté, Concarneau Cornouaille Agglomération, la communauté de communes du Pays de Quimperlé et la ville de Quimper. Les territoires de Cornouaille «non-obligés» ont souhaité s'associer aux «obligés» pour partager et échanger autour de cette thématique dépassant les frontières administratives.

Ainsi, dans un souci de cohérence territoriale, le Pôle énergie de Quimper Cornouaille Développement, à l'origine de la réflexion, s'est vu confier une mission d'accompagnement des territoires dans l'élaboration de leur plan climat :

- Partager un diagnostic commun de la Cornouaille
- Dégager les enjeux du territoire
- Concerter les acteurs sociaux économiques
- Suivre l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions sur chaque territoire de projet engagé.

Pour assurer cette démarche collective, un groupe de travail PCET, composé d'un élu et d'un technicien par EPCI ainsi que du président du Conseil de développement, a été constitué au premier semestre 2011. L'animation est assurée par Denez L'hostis désigné élu référent PCET pour la Cornouaille et un conseiller plan climat de l'Agence.

En premier lieu, les membres du groupe de travail ont assisté à la formation Ademe « comment mobiliser les décideurs autour d'un PCET » afin que chacun appréhende cette problématique. Par la suite, quatre réunions de travail ont permis de définir les objectifs et d'approfondir les connaissances techniques et réglementaires.

Parallèlement à ce volet animation, un diagnostic de territoire, «le Profil Climat Energie de la Cornouaille», a été engagé à partir de l'outil Ener'GES*. Cette base de données fournit pour huit secteurs (résidentiel, tertiaire, transport des personnes, transport des marchandises, agriculture, pêche, déchets, utilisation des terres-leurs changements-la forêt) les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de la Cornouaille. La participation de l'Agence au réseau régional PCET a permis de disposer de l'outil «Ener'GES» et d'être identifié comme utilisateur référent pour la Cornouaille.

Un second volet du diagnostic est consacré à l'inventaire de la production énergétique du territoire.

La déclinaison des données à l'échelle intercommunale a été engagée en 2011 lors de réunions de sensibilisation. Elles se sont déroulées sur deux territoires en 2011 et s'étendront en 2012 à l'ensemble de la Cornouaille. Ces réunions ont pour but d'informer les élus sur les résultats du diagnostic et de les associer à la démarche de co-construction en cours.

D'autre part, Quimper Cornouaille Développement en tant que membre du comité de pilotage Cit'ergie** de Quimper Communauté et de la ville de Quimper, participe à leur démarche interne de labellisation nationale.

Les travaux initiés en 2011, le profil climat énergie de la Cornouaille et les déclinaisons intercommunales se sont poursuivis sur le premier semestre 2012.

Le chantier du recensement des émissions de gaz à effet de serre «patrimoine et service» des collectivités, ainsi que les ateliers de concertation et le travail sur la vulnérabilité du territoire au changement climatique ont été lancés en 2012.

* Outil financé et fourni par la Préfecture de Région, le Conseil régional de Bretagne et l'Ademe Bretagne. GES : Gaz à Effet de Serre.

** Cit'ergie est un label destiné aux collectivités qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques.



Réunion du groupe de travail PCET
le 7 octobre 2011 à
Quimper Cornouaille Développement

Information énergie auprès des particuliers

2011 a été marquée par l'inauguration des nouveaux locaux du Pôle énergie, le 17 novembre. Une permanence physique et téléphonique de l'Espace **INFO→ ÉNERGIE** est assurée chaque après-midi, de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Pour des conseils neutres, objectifs et gratuits sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie dans l'habitat, un conseiller **INFO→ ÉNERGIE** est joignable gratuitement par téléphone au numéro vert : 0805 203 205 ou par mail à l'adresse suivante : infoenergie@quimper-cornouaille-developpement.fr. Pour plus d'informations, il existe également un site breton des Espaces Info Énergie : www.bretagne-energie.fr

L'Espace Info Énergie de Cornouaille intervient dans l'émission « Ligne d'experts » sur France Bleu Breizh Izhel tous les premiers mardis du mois. Pendant une demi-heure, le conseiller répond en direct aux questions des auditeurs sur différents thèmes liés aux économies d'énergie.

La période transitoire de 2011, avec notamment deux déménagements, a probablement participé à la diminution du nombre de contacts en Cornouaille. Pour autant, il ne s'agit pas d'un phénomène local puisque les bilans régionaux et nationaux sont également en net recul par rapport à l'année 2010. Cela traduit vraisemblablement un fort ralentissement du nombre de projets de réhabilitation et de construction des particuliers, plus hésitants à investir dans un contexte économique difficile.

Le développement des offres de conseils concurrentiels de la part des acteurs professionnels tels que EDF, GDF, marchands de matériaux et poseurs d'isolation explique également ce constat. Les différents « bilans thermiques », « diagnostics thermiques » ou autres se sont en effet beaucoup développés depuis 2010.

Les demandes sont toujours de plus en plus techniques et le temps moyen d'un rendez-vous augmente (environ une heure), signe d'une certaine reconnaissance de l'expertise et de l'objectivité des conseils de la part des particuliers.

Trak O'Watts

Émanation du pacte électrique breton, cette opération d'envergure régionale lancée le 15 octobre 2011 à l'initiative de l'État, la Région et l'Ademe, vise à suivre 70 familles et à les aider à réduire leurs consommations électriques. Sur le territoire de Cornouaille, huit familles sont accompagnées par Quimper Cornouaille Développement.

Le recrutement des familles s'est établi sur la base des consommations du logement et sur la qualité des installations électriques. Dans un second temps, une instrumentation des logements a été réalisée en compagnie d'un électricien. Différents équipements de mesures ont ainsi été positionnés chez les familles.

L'opération, qui prendra fin le 2 juin 2012, permettra d'identifier les gestes économes en énergie à mettre en œuvre pour inscrire la Bretagne dans une démarche durable de maîtrise de la demande en énergie et en électricité.

Dans le cadre du volet animation de ses missions, l'Espace **INFO→ ÉNERGIE** a participé à plusieurs salons tout au long de l'année (salon des énergies et de l'éco-habitat, les journées de l'éco-construction, la fête de l'énergie). Ces manifestations ont été l'occasion de présenter diverses conférences sur les thématiques de la rénovation et la construction performantes, les éco-gestes dans l'habitat, les aides financières, les politiques de solidarités...). Dans le prolongement de ces actions de sensibilisation, l'Espace **INFO→ ÉNERGIE** a également organisé la visite d'une maison BBC* auto-construite à Concarneau. Un test d'infiltrométrie a été réalisé pendant la visite, mettant ainsi en évidence la nécessité d'assurer une bonne étanchéité à l'air pour viser la basse consommation.

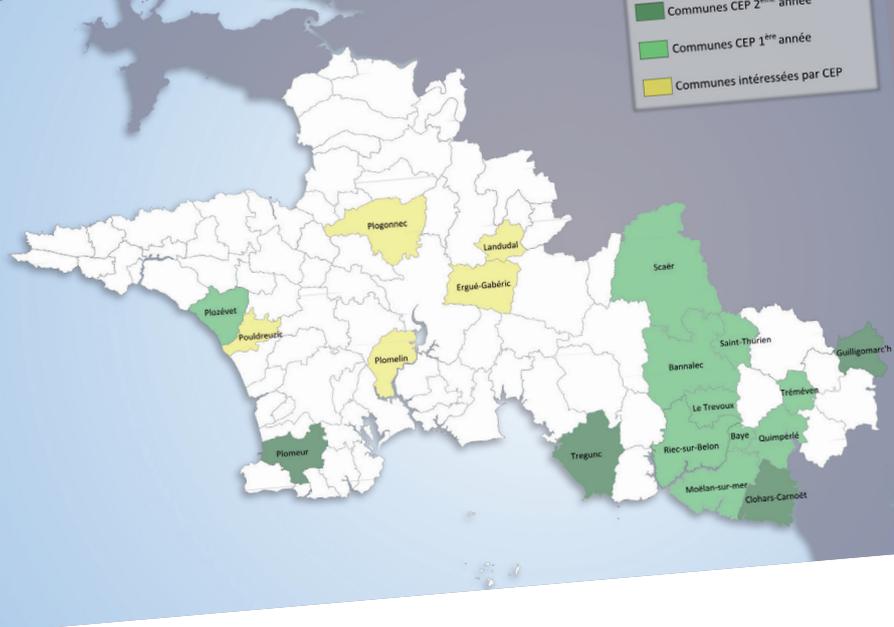
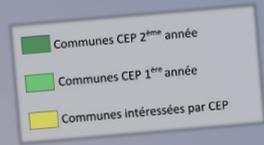
Les nouveaux locaux de l'Espace Info Énergie



* Voir signification dans le glossaire page 46.



Le service CEP sur la Cornouaille (avril 2012)



Conseil en Energie Partagé (CEP)

Une prise de conscience générale des questions environnementales ainsi que l'augmentation incessante du coût de l'énergie font que la maîtrise de l'énergie est aujourd'hui devenue un enjeu majeur pour les territoires. Cependant, certaines collectivités territoriales se trouvent démunies face à ces problématiques et éprouvent des difficultés pour mettre en place des actions sur leur propre patrimoine.

Le Conseil en Energie Partagé permet aux petites et moyennes communes ne disposant pas de leur propre service énergie de mutualiser la compétence d'un technicien spécialisé. Les collectivités peuvent ainsi mettre en place une réelle politique énergétique et agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies d'énergie.

Les missions principales sont les suivantes :

- Gestion comptable de l'énergie et de l'eau (saisie de factures, suivi de consommation)
- Réalisation de bilans énergétiques (analyse des consommations et proposition de plans d'actions pluriannuels)
- Réalisation d'étude particulière sur certains équipements communaux
- Accompagnement des projets communaux (construction, réhabilitation...)

Le conseiller travaille en collaboration avec les équipes communales pour élaborer à court, moyen et long terme une stratégie efficace de gestion énergétique.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) accompagne la mise en place du service et coordonne les réseaux nationaux, régionaux et départementaux de conseillers, afin de rendre encore plus efficace le service (formations, retours d'expérience...).

Sur la Cornouaille, une phase de préfiguration du service avait été lancée en 2009 auprès de sept communes et s'est achevée en 2011.

Pour pérenniser le service, un conseiller a été recruté en mai 2011 et un nouveau modèle de convention sur trois ans a été élaboré. En juillet, deux nouvelles communes, Plouzévet et Riec-sur-Belton, ont adhéré.

Fin 2011, pour répondre à la demande croissante des communes, le recrutement d'un deuxième conseiller a été lancé. La politique volontariste de certains EPCI, et notamment de la communauté de communes du pays de Quimperlé (COCOPAQ) et de Quimper communauté, qui

ont choisi d'accompagner financièrement les communes, a permis au service de se développer plus rapidement.

Courant 2012, près d'une vingtaine de communes devrait bénéficier du Conseil en Energie Partagé, soit plus de 80 000 habitants.

Précarité énergétique

Du fait de l'augmentation du coût de l'énergie, la part du budget des ménages consacrée à ces dépenses (transport, chauffage...) devient de plus en plus importante. Face à cette problématique, il devient urgent d'agir et c'est pour cette raison que, depuis 2008, le GIP Pays de Cornouaille, et maintenant Quimper Cornouaille Développement, travaille en partenariat avec le Conseil général du Finistère pour accompagner au mieux les personnes aux ressources modestes.

En 2011, le Pôle énergie de Quimper Cornouaille Développement proposait deux dispositifs pour lutter contre la précarité énergétique en Cornouaille : les visites eau-énergie (VEE) et des permanences dans les Centres Départementaux d'Action Sociale (CDAS).

Les visites eau-énergie

Une visite eau-énergie consiste en la visite d'un technicien à domicile afin de réaliser un état des lieux et établir différentes pistes possibles pour réduire les consommations d'énergie et améliorer le confort des occupants.

En 2011, six visites ont été réalisées sur l'ensemble de la Cornouaille.



* Voir signification dans le glossaire page 46.

3,8 millions de ménages français consacrent plus de 10 % de leur budget à l'énergie et 3,5 millions déclarent souffrir du froid dans leur logement.

(Source : étude Insee de mai 2011 « La précarité énergétique, avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer »)

Les permanences CDAS

En 2011, 29 «permanences énergies» ont été organisées dans cinq CDAS de Cornouaille (Concarneau, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Quimper, Quimperlé). Elles permettent, aux personnes le désirant, de faire part de leurs problèmes liés à l'énergie et/ou de bénéficier de conseils concernant la gestion de l'énergie dans leur logement. En 2011, 22 personnes ont ainsi pu être rencontrées.

Sur les deux ans de fonctionnement de ce dispositif, le bilan est plutôt contrasté. Il semble que le format actuel soit peu adapté à la demande : difficultés pour faire venir les usagers dans les CDAS éloignés de leur domicile, fréquence des permanences qui ne coïncide pas avec la demande, etc.

Malgré tout, ces permanences ont permis d'aider certaines personnes et de mettre en lien les travailleurs sociaux et les techniciens du Pôle énergie pour renforcer l'accompagnement auprès des personnes les plus vulnérables.

En 2012, des informations collectives de sensibilisation à l'énergie dans le logement seront proposées aux usagers des CDAS ou aux travailleurs sociaux (savoir décrypter sa facture, gestes économes...).

Actions complémentaires énergie

Certificat d'économie d'Énergie (CEE)

La loi POPE (Programme fixant les Orientations de la Politique Énergétique nationale) prévoit des obligations d'économie d'énergie à la charge des entreprises « vendeuses d'énergie » (EDF, GDF, Primagaz...). Si ces entreprises n'atteignent pas les objectifs fixés par la loi, elles doivent s'acquitter de pénalités financières ou alors acheter des certificats d'économie d'énergie (CEE). Les travaux d'économie d'énergie

que les collectivités territoriales réalisent sur le patrimoine communal peuvent être éligibles au dispositif des CEE.

Le SDEF* mutualise à l'échelle finistérienne les demandes de CEE. Afin d'optimiser la collecte sur la Cornouaille, il travaille en partenariat avec le Pôle énergie de Quimper Cornouaille Développement qui recense les travaux éligibles effectués sur le patrimoine des collectivités et pré-instruit leurs demandes.

Ainsi pour 2011, dix-sept communes ont fait une demande d'information et quatorze dossiers ont été pré-instruits dans le cadre des travaux effectués sur les bâtiments des collectivités : 3 171 MWh ont été valorisés.

Pour l'année 2012, ce travail sera renouvelé auprès des communes cornouaillaises.

Information et sensibilisation

Chaque année le Pôle énergie propose des visites d'installation à destination des élus et techniciens cornouaillais, soit environ une cinquantaine de personnes sur 2011 :

- Dans le cadre des premières rencontres Energies et Territoires organisées dans le Mené, Quimper Cornouaille Développement a souhaité sensibiliser les acteurs locaux à la méthanisation en participant aux ateliers et à la visite du site Géotexia.
- Participation à un test d'étanchéité à l'air dans un bâtiment passif. Le bâtiment « le Corum » à Quimper est un immeuble de bureaux lauréat de l'appel à projet BBC 2009.

Pour l'année 2012, les élus de la Commission énergie souhaitent visiter des projets de réhabilitations/bâtiments exemplaires, réseaux de chaleur et méthanisation.

Recherche de fuite d'air avec un anémomètre à fil chaud



* Voir signification dans le glossaire page 46.



Observation et ressources

Le pôle ressources allie les fonctions d'observation, de cartographie et de documentation. Il constitue le socle technique et référentiel indispensable aux travaux de Quimper Cornouaille Développement. 2011 a constitué une année de consolidation de ses missions et méthodes avec l'arrivée d'une nouvelle chargée d'études observatoire, le développement de la géomatique et de la cartographie, la mise en place du site Internet et d'une politique de publications. En prenant toute sa dimension en 2011, le pôle ressources a rendu possible, entre autres, d'offrir la prise en charge de sept PLH en Cornouaille, d'amorcer le travail sur le schéma directeur des zones d'activités, d'élaborer un référentiel commun...

Mise en place du système d'observation

Le poste de chargé d'études observation, faisant partie du pôle «observation et données territoriales», a été pourvu en juillet 2011, après une absence de plusieurs mois. Cette nouvelle prise de poste a été l'occasion de redéfinir les missions principales et les attentes du système d'observation de Quimper Cornouaille Développement.

3 priorités ont été définies :

- L'observation de l'habitat, au soutien des PLH*
- L'observation de la consommation foncière, au soutien des SCoTs
- L'observation de l'emploi et de l'économie, au soutien du développement économique.

L'observation de l'habitat

L'année 2011 a servi d'année de transition avec l'ADEUPa qui assurait depuis 2006 l'observatoire de l'habitat pour Quimper Communauté à l'échelle du bassin d'habitat de Quimper.

L'ADEUPa a réalisé deux publications sur le marché de l'occasion et sur le logement neuf, qu'elle a présentées lors d'un comité de lecture composé de professionnels de l'immobilier.

Quimper Cornouaille Développement a réalisé une publication de synthèse de ces données, intégrant le regard du comité de lecture.

Dans le même temps, un processus de calage sur les données a été réalisé avec l'ADEUPa. Il a été décidé que l'Agence achèterait les données sur les mutations que l'ADEUPa collecte auprès de la DGFiP*. Une convention a été signée en octobre 2011 pour la mise à disposition de ces données, et l'Agence a pu intégrer dans son système d'information les données sur les mutations bâties et foncières en Cornouaille de 2005 à 2010.

Quimper Cornouaille Développement a également collecté auprès de différents organismes publics (DREAL*, CETE* Nord Picardie)

les données nécessaires à l'alimentation d'un système d'observation de l'habitat : Enquête sur le Parc Locatif Social, Enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs, fichier sur les Prêts à Taux Zéro, données Filocom (Fichier du Logement Communal) des fichiers fiscaux et fonciers, données Sitadel sur les permis de construire.

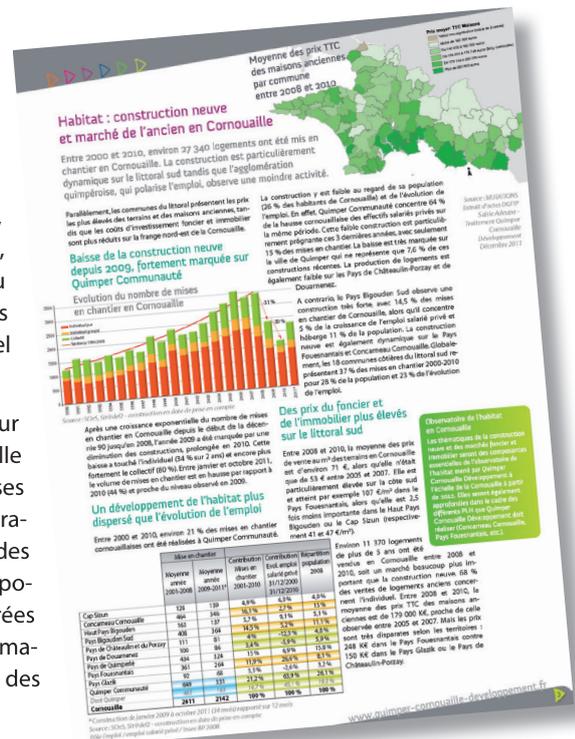
Dans le cadre du diagnostic pour le PLH de Concarneau Cornouaille Agglomération, de nombreuses exploitations statistiques et cartographiques ont été réalisées, à partir des données du recensement de la population 2008 (également intégrées en 2011 dans le système d'information de l'Agence) et de l'ensemble des sources citées ci-dessus.

Enfin, Quimper Cornouaille Développement a présenté en novembre à Quimper Communauté un exemple de production possible pour l'observatoire de l'habitat à l'échelle de la Cornouaille.

L'observation de la consommation foncière

L'année 2011 a permis de s'approprier ce sujet avec la participation à plusieurs réunions :

- Réunion inter-agences d'urbanisme de Bretagne sur leurs pratiques d'observation foncière et les coopérations à envisager (avril)
- Ateliers organisés par la DREAL* sur l'observation foncière (octobre), dans le cadre de la démarche pour une gestion économe du foncier en Bretagne
- Séminaire FNAU* de l'observation urbaine (novembre) : objectifs et méthodes d'observation foncière ; intérêts et limites d'utilisation des fichiers fonciers pour suivre la consommation d'espace.



* Voir signification dans le glossaire page 46.



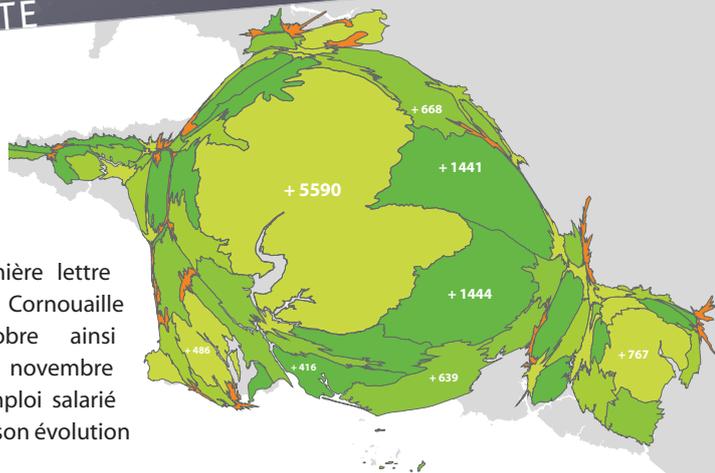
L'observation de l'emploi et économie

Un article dans la première lettre d'info de Quimper Cornouaille Développement d'octobre ainsi qu'un dossier spécial en novembre ont été rédigés sur l'emploi salarié privé : ses spécificités et son évolution en Cornouaille.

Outre ces données sur l'emploi salarié privé, diverses sources ont été intégrées dans le système d'information de l'Agence : Connaissance Localesur l'Appareil Productif (CLAP), démographie des entreprises et créations d'établissements (Sirene), Permis de construire de locaux (Sitadel), demandeurs d'emploi en fin de mois (Pôle Emploi).

Les services de la COCOPAQ ont été rencontrés en novembre 2011 afin de préciser leurs attentes en termes d'observation de l'emploi/économie. Pour y répondre, une analyse statistique a été réalisée et présentée début 2012.

Enfin, un catalogue des données répertoriant l'ensemble des variables présentes dans le système d'information a été créé et est mis à jour régulièrement.



SIG*, cartographie, informatique

Développement des capacités de production cartographique

En 2011, le pôle ressources a développé ses capacités de production cartographique sur plusieurs axes mêlant moyens techniques supplémentaires, organisation et structuration du SIG (système d'information géographique) et réalisation de nouvelles représentations cartographiques.

Les chargés d'études accèdent désormais aux données SIG via un catalogue mis à jour par le géomaticien et comprenant un fonds cartographique riche de plus d'une centaine de couches géographiques. Afin de permettre l'accès à un plus grand nombre de chargés d'études, Quimper Cornouaille Développement a fait l'acquisition d'une licence flottante du logiciel SIG ArcGIS d'ESRI en complément de son parc existant.

La production cartographique s'est inscrite dans les missions de l'Agence tout au long de 2011, figurant dans un certain nombre de publications et d'études. Les modes de représentation classiques ont parfois laissé place à des représentations plus complexes à mettre en œuvre. Par exemple, la carte par anamorphose d'évolution du nombre d'emplois salariés privés entre 1993 et 2010 (Cf. La lettre d'info de Quimper Cornouaille Développement d'octobre 2011 disponible dans la rubrique Publications de www.quimper-cornouaille-developpement.fr) ou les cartes de flux domicile-travail réalisées pour le 4^e rendez-vous de la Cornouaille sur l'armature urbaine cornouaillaise du 9 décembre 2011.

Carte sur les flux domicile travail (armature urbaine)



* Voir signification dans le glossaire page 46.



Indispensable à la réalisation cartographique, le référentiel de données SIG a continué sa construction avec l'intégration des nouvelles données, issues des partenariats avec les collectivités membres et les initiatives telles que Géobretagne (que l'Agence a rejoint dès 2010). Le conventionnement avec certains EPCI a permis l'intégration d'un premier lot de données cadastrales sur Quimper Communauté et sur Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA). L'exploitation de ces données complexes offre des possibilités d'analyse infra-communale particulièrement pertinentes notamment sur l'observation et l'analyse territoriale. Une première série d'analyses a été effectuée sur le pré-diagnostic du PLH de CCA permettant d'entrevoir les possibilités liées à cette donnée.

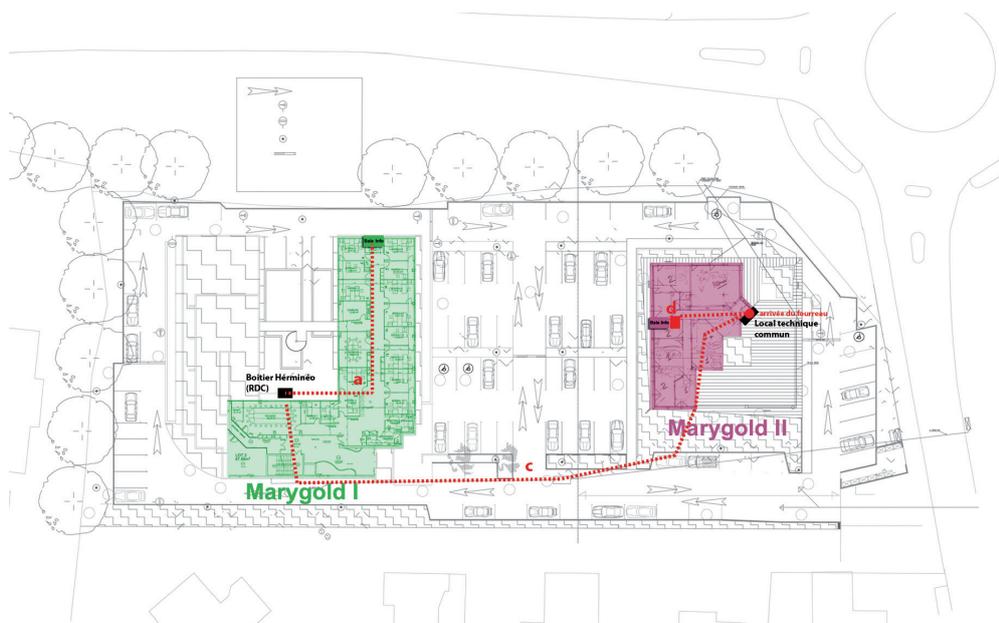
Enfin, une première réunion des géomaticiens de Cornouaille s'est tenue à l'initiative de Quimper Cornouaille Développement en septembre 2011 avec pour objectif le partage d'expériences et des besoins de chaque EPCI en matière de SIG. Les problématiques liées aux données métiers spécifiques (France Télécom ou ERDF), l'achat mutualisé et la mise à disposition de données à l'échelle cornouaillaise ont été abordées durant ce moment d'échanges.

Informatique

L'infrastructure informatique de Quimper Cornouaille Développement a connu une croissance importante sur 2011 notamment du fait de l'intégration du personnel du Pays de Cornouaille dans l'équipe. Le nombre de postes informatiques est ainsi passé de 24 à 34 ordinateurs en l'espace d'un an. Une liaison fibre optique a été tirée entre les deux bâtiments Marygold afin de mutualiser les moyens informatiques et téléphoniques de l'Agence. Parallèlement, des réflexions d'accessibilité et d'ouverture du système d'information vers l'extérieur ou en position de mobilité ont débuté (logiciel de gestion documentaire en ligne, visioconférence...) et seront poursuivis en 2012.

Documentation territoriale

Le poste de documentaliste-webmaster fait partie du pôle « observation et données territoriales ». En 2011, ses missions principales d'animation du centre de ressources et du site Internet, ont été élargies à l'animation des publications de Quimper Cornouaille Développement.



Le centre de ressources

Objectifs

Connaitre et faire connaître la Cornouaille, développer les connaissances en matière d'aménagement du territoire, capitaliser et mutualiser les informations des adhérents, tels sont les principaux objectifs du centre de ressources et ce dans le but d'éclairer la décision, d'anticiper les évolutions et d'imaginer les scénarii d'avenir du territoire.

Contenu

Référence d'articles de presse, d'ouvrages, de sites Internet, de données chiffrées, publications réalisées par Quimper Cornouaille Développement... En 2011, le centre de ressources compte près de 5000 références.

Actions réalisées en 2011

- Accès au centre de ressources via l'extranet du site Internet
- Rédaction du cahier des charges pour l'informatisation de la documentation et choix du logiciel documentaire
- Formation des utilisateurs internes à l'interrogation du centre de ressources
- Participation au club doc de la FNAU*
- Diffusion Sélective de l'Information (DSI) :
veille et envoi de mails ciblés, bulletin documentaire périodique (QCDoc).

Schéma des travaux de la fibre optique entre les deux bâtiments du Marygold.

La doc en quelques chiffres

- > 4896 enregistrements dans la base de données documentaire
- > 191 nouveaux ouvrages référencés
- > 50 abonnements
- > 63 recherches documentaires
- > 27 n° de QCDoc (bulletin d'information périodique du centre de ressources)



* Voir signification dans le glossaire page 46.

Le site Internet en quelques chiffres

- > 60 actualités en 8 mois
- > 9234 visiteurs uniques
- > 70 pages

Le site Internet de Quimper Cornouaille Développement

Objectifs

Le site Internet s'adresse principalement aux partenaires de Quimper Cornouaille Développement. Il fournit des données et analyses produites par Quimper Cornouaille Développement, facilite le travail en réseau, permet d'échanger et de mutualiser les informations. L'objectif, à travers ce site, est de construire un référentiel partagé sur la Cornouaille, de faciliter le débat et la réflexion et de créer des synergies pour imaginer la Cornouaille de demain.

Contenu

La partie en libre accès destinée au grand public présente Quimper Cornouaille Développement, ses missions, ses partenaires ainsi que le territoire cornouaillais.

La partie réservée aux adhérents, l'extranet, leur permet d'être informés des actions en cours à Quimper Cornouaille Développement, d'accéder au centre de ressources et aux informations qu'ils ont souhaité partager, de travailler en réseau.

Actions réalisées en 2011

- Lancement du site Internet et présentation aux partenaires
- Enrichissement : création de nouveaux contenus
- Animation éditoriale
- Mise en place des flux RSS (qui permettent d'être alertés automatiquement en cas de mise à jour du site) et de la fonction commentaires (sur l'extranet).

Les publications de Quimper Cornouaille Développement

Objectifs

Comme le site Internet, les publications papier ont pour objectif de diffuser et partager avec les partenaires l'information produite par Quimper Cornouaille Développement ainsi que de les informer des actions en cours à l'Agence.

Contenu

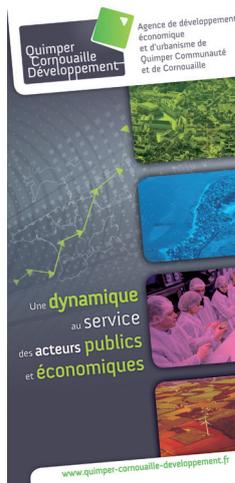
Deux publications ont été créées en 2011 : « La lettre d'info de Quimper Cornouaille Développement » et les « Dossiers spéciaux ». La première est un quatre pages trimestriel, la seconde fait le point sur une thématique et est publiée ponctuellement en tant que de besoin.

Actions réalisées en 2011

- Réalisation du cahier des charges, choix du graphiste
- Coordination et réalisation du rapport d'activités 2010
- Coordination et réalisation de la lettre d'info et des dossiers spéciaux
- Coordination, rédaction et réalisation d'une plaquette de présentation de Quimper Cornouaille Développement, d'une pochette à rabats, d'un diaporama de présentation de Quimper Cornouaille Développement.

Projets et actions 2012

- Paramétrage, reprise de l'existant, tests et gestion du logiciel documentaire, intégration dans l'extranet existant
- Elaboration et mise en place d'une photothèque, dans un premier temps en interne, et dans un second temps, accessible aux partenaires sur l'extranet



Les publications de Quimper Cornouaille Développement en quelques chiffres

- > Lettre d'info de Quimper Cornouaille Développement #1 et #2
- > Dossier spécial « Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de la Cornouaille » et « L'emploi salarié privé en Cornouaille »
- > 400 exemplaires imprimés de chaque édition.

- Actions de promotion pour développer l'utilisation du centre de ressources et la coopération et l'échange d'informations entre adhérents
- Expédition par mail des publications.



Programme partenarial 2012

Quimper Cornouaille Développement définit et conduit ses activités sous la forme d'un programme partenarial adopté par ses instances, en fonction des attentes de ses membres et des moyens humains et financiers dont elle dispose.

Le programme pour 2012 s'inscrit dans la continuité des lignes d'actions constitutives de l'Agence auxquelles se sont jointes celles antérieurement portées par le GIP du Pays de Cornouaille. Il reflète la mission d'ensemble confiée à Quimper Cornouaille Développement, combinant les fonctions d'agence d'urbanisme pour la Cornouaille, d'agence de développement économique cornouaillaise, de service économique de Quimper Communauté, de structure porteuse du Pays de Cornouaille et d'agence locale de l'énergie.

Suite aux orientations débattues en Conseil d'administration du 9 décembre 2011 à l'issue de rencontres individuelles avec chacun des membres de l'Agence, puis finalisation par l'Agence et examen en comité de préparation associant les DGS* des structures membres, le programme partenarial 2012 a été adopté à l'unanimité lors du Conseil d'administration du 6 février 2012.

Le travail de l'Agence en 2012 se décline selon les quatre blocs d'actions suivants :

■ **Développement économique** : promotion et valorisation économique cornouaillaise, pilotage de ialys, animation du réseau des communautés et partenaires, impulsion en matière de recherche, innovation et enseignement supérieur, questions d'emploi et formation, développement touristique, implantations économiques et outils de développement de Quimper Communauté.

■ **Urbanisme et aménagement** : portage du SCoT de l'Odet, coordination cornouaillaise interSCoT et études induites, accompagnement amont de grands projets urbains et dossiers de déplacements et mobilités, accompagnement des politiques d'habitat, observation et planification, participation aux études régionales d'analyse du territoire breton.

■ **Projets de territoire, énergie** : « projet Cornouaille » et ingénierie des contrats avec la Région et l'Etat, lien avec le Conseil de développement, développement du très haut débit, projets de territoires, accompagnement des plans climat énergie, information du public, conseil aux communes et actions diverses en matière énergétique.

■ **Fonctions ressources** : observation territoriale, production cartographique et documentation dans les registres d'action de l'Agence, publications et site Internet, gestion et management.

De manière synthétique et mettant en avant les points clés de l'action proposée, le programme partenarial 2012 se présente comme suit.

Développement économique Dynamique cornouaillaise

■ Dans le cadre de la promotion et valorisation économique cornouaillaise, l'Agence poursuivra **l'animation du comité de stratégie économique** et pilotera en particulier un travail sur les entreprises industrielles cornouaillaises et la mondialisation, sujet du 5^e rendez-vous de Cornouaille en décembre 2012 ; par ailleurs une réflexion sera conduite sur les professionnels isolés travaillant pour des marchés extra-locaux.

■ **Le pilotage de « ialys »** (pôle aliment) entre dans une nouvelle étape avec l'intensification de la démarche de cluster et la sortie de projets (pôle agro sur site de l'IUT, plateforme collaborative aliment...), et par l'engagement d'études approfondies sur le projet de centre grand public (contenu, modèle économique, implantation...) et des opérations test des attentes du public (Billig, A table !...).

■ **L'animation du réseau des communautés et partenaires** donnera lieu à la production avec les développeurs économiques d'un document de valorisation des zones d'activités et pépinières d'entreprises de Cornouaille, au-delà des réunions désormais courantes entre développeurs et des soutiens pouvant être le cas échéant apportés par l'Agence à leurs collectivités.

Innovation, emploi et formation

■ **L'impulsion en matière de recherche, innovation et enseignement supérieur** et les relations avec les partenaires (Technopole Quimper-Cornouaille, ADRIA, pôles de compétitivité, UBO* et IUT...) sera poursuivie par l'Agence en qualité de service économique de Quimper Communauté et dans une logique cornouaillaise.

* Voir signification dans le glossaire page 46.

- **Les questions d'emploi et de formation** feront l'objet d'une observation par l'Agence, d'abord testée à sa demande sur le Pays de Quimperlé mais extensible à d'autres territoires, au-delà d'un suivi de ces questions en lien avec les autorités compétentes et les partenaires du territoire.

Tourisme

Au titre du développement touristique, seront assurées les **missions de Pays Touristique** à l'échelle territoriale des communautés participant à cette action (accueil des porteurs de projets, labellisations...), ainsi qu'une promotion cornouaillaise et surtout une forte impulsion des « e » et « m » **tourisme** en lien avec les acteurs du territoire et en coopération renforcée avec la CCI Quimper Cornouaille.

Implantations et outils de développement économique de Quimper Communauté

Les implantations économiques et relations avec les entreprises sur Quimper Communauté seront pilotées par l'Agence en tant que service économique de la collectivité, de même que sera assurée la responsabilité de ses outils de développement économique, pépinières et hôtels d'entreprises.

Urbanisme et aménagement

Coordination interSCoT de Cornouaille et SCoT de l'Odet

- La coordination interSCoT mettra en œuvre un **groupe de travail régulier** réunissant élus et techniciens des cinq SCoTs de Cornouaille et induira toutes études utiles afin de proposer des référentiels communs et de tendre à l'harmonie des positions sur tous enjeux se posant à l'échelle globale du territoire cornouaillais.
- **Le portage du SCoT de l'Odet** consistera à amener le document jusqu'à sa finalisation, son approbation et son caractère exécutoire, à l'issue des avis des personnes publiques associées et de l'enquête publique ayant fait suite à son arrêt en 2011, puis à en assurer la conduite et l'exécution (avis de compatibilité...).

Projets urbains, mobilités

- **L'accompagnement des projets urbains et dossiers de déplacements et mobilités** se concrétisera par l'engagement des réflexions sur l'urbanisation sud de Quimper, le positionnement à terme d'une zone d'activités sur l'ouest de Quimper Communauté, l'appui à la définition de pôles multimodaux (Rosporden, Pont-l'Abbé) ou aux réflexions portuaires (Concarneau), et spécifiquement en 2012 par la réalisation d'une Enquête Ménages Déplacements (EMD) sur l'ensemble du territoire cornouaillais.

- **L'accompagnement des politiques d'habitat** se traduira par une action très importante en termes à la fois d'observation, à l'échelle de la Cornouaille et de chacun de ses territoires communautaires, et surtout de planification par l'engagement des travaux des programmes locaux de l'habitat sollicités par les communautés de Concarneau Cornouaille et du Pays fouesnantais dans un premier temps, puis les communautés bigoudènes et le Cap Sizun, également Châteaulin-Porzay et la COCOPAQ.

- **La participation aux études régionales d'analyse du territoire breton** réclamera la continuité de l'implication auprès des autres agences bretonnes pour la finalisation de l'étude sur l'armature urbaine et l'engagement de nouvelles études (scénarii démographiques, villes moyennes, prospective régionale...).

Projets de territoire, énergie

Projets de territoire

- **Le « Projet Cornouaille »** fera appel en 2012 à une réflexion prospective à mener avec l'assistance d'un consultant et permettant d'aborder en fin d'année la négociation d'un nouveau contrat de Pays avec la Région ; par ailleurs l'ingénierie des contrats avec la Région et l'Etat, contrat Région-Pays et volet territorial du CPER, se poursuivront jusqu'au terme des contrats en cours.
- **Le Conseil de développement** devra en parallèle être conforté et mobilisé en vue de ces nouvelles échéances qui nécessiteront sa consultation.



■ **Le développement du très haut débit** s'engagera en phase opérationnelle à compter de 2012 dans le cadre du grand projet Bretagne Numérique et sollicitera l'Agence dans un rôle d'accompagnement des collectivités et de coordinateur cornouaillais : stratégie globale, relation avec la conduite du projet breton et les initiatives des opérateurs privés, impulsion d'Herminéo, conseil plus technique aux déploiements.

■ En matière de **projets de territoire**, l'Agence assistera Quimper Communauté jusqu'au terme de la finalisation en cours de son projet communautaire.

Energie

■ **L'accompagnement des plans climat énergie territoriaux** entrera, après la phase de diagnostic menée à échelle cornouaillaise, dans une phase d'assistance à l'analyse énergétique du patrimoine des communautés et de soutien à la définition d'orientations générales pour les territoires.

■ **L'information à destination du public** se confortera dans le cadre de l'Espace **INFO → ÉNERGIE** installé dans ses nouveaux locaux ; le conseil aux communes en matière énergétique prendra une nouvelle dimension par le nombre de communes servies, souvent à la suite d'impulsions communautaires ; enfin la dimension maintenant atteinte par le Pôle énergie de l'Agence permettra de concourir à de multiples actions au bénéfice du territoire (précarité énergétique, amélioration de l'habitat, promotion des agendas 21...).

Fonctions ressources

■ **L'observation territoriale** dans les registres d'action de l'Agence prendra son essor en 2012 avec un dispositif d'observation de l'habitat élaboré pour les communautés, une proposition sur les questions d'emploi et la préparation d'un mode de suivi du foncier et des indicateurs des SCoTs, outre les sujets pouvant se présenter plus ponctuellement.

■ **La production cartographique** prendra également son essor en rapport avec l'importance des études, tout comme la documentation qui verra l'introduction d'un logiciel de gestion spécifique. Les publications de l'Agence seront conduites sur les bases expérimentées en 2011 et le site web sera animé et enrichi.

■ **La gestion et le management budgétaire, de ressources humaines et de projets** auront à se conformer progressivement à la dimension dorénavant prise par l'Agence, en termes de volume et de diversité des activités comme de complexité des projets conduits.

Conclusion

Tant le niveau que les caractéristiques de ce programme de travail engagé pour 2012, et qui se prolongera sur les années suivantes, représentent une ambition forte pour Quimper Cornouaille Développement au service du territoire cornouaillais.

Dense et varié, il entend répondre aux attentes des acteurs du territoire comme aux priorités du protocole passé entre l'Etat et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) pour l'action des agences d'urbanisme, à savoir : aller résolument vers une ville durable, maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville, développer une offre d'habitat adaptée aux besoins actuels et futurs de l'ensemble de la population, introduire et développer la nature dans les espaces urbains, promouvoir des politiques durables de mobilité et construire des outils partagés d'observation et d'évaluation.

L'équipe de Quimper Cornouaille Développement



Direction

- Ronan Marcel, directeur
- Laurent Bruchon, directeur adjoint, directeur du développement économique
- Luc Mallet, directeur d'études urbanisme

Assistantes de direction

- Emmanuelle Hervé, direction, aménagement et projets de territoire, observation et données territoriales
- Véronique Le Guen, direction - gestion
- Aurélie Lélias, développement économique - accueil
- Laëtitia Rivier, développement économique ressources humaines

Développement économique

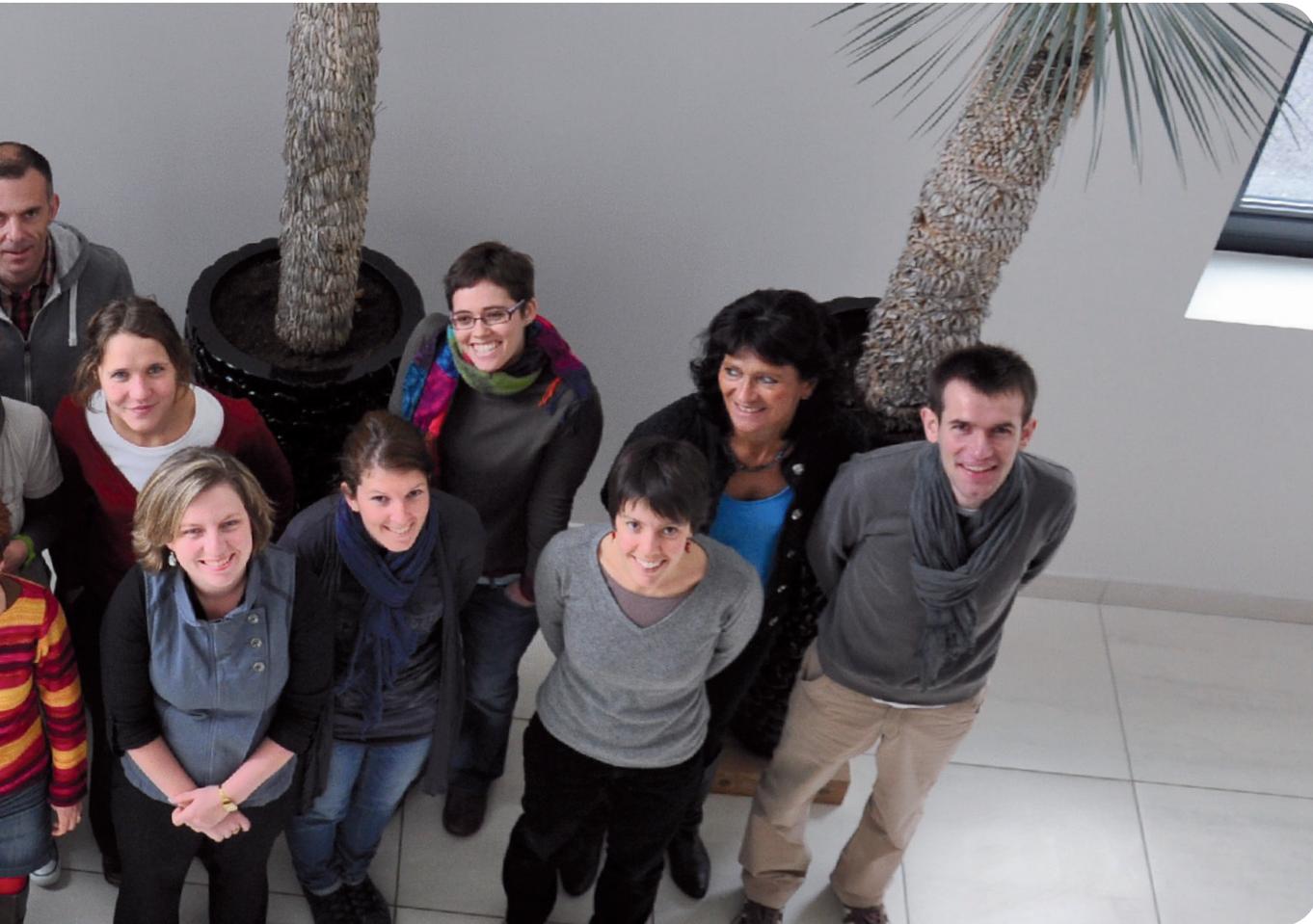
- Laurent Bruchon, directeur adjoint, directeur du développement économique
- Dominique Pennec, chargée de mission développement économique
- Nathalie Reboul, gestionnaire des pépinières de Quimper Communauté
- Yoann Rivallin, chargé de mission développement, implantation et outils Quimper Communauté
- Stéphane Troprès, chargé de mission aménagement numérique, formation, observation

Pôle tourisme

- Stéphane Allain, chargé de mission porteurs de projets et démarches qualité
- Mathilde Paillot, chargée de mission e-tourisme



(juin 2012)



Aménagement et développement territorial

- Luc Mallet,
directeur d'études urbanisme
- Thibault Alnet,
chargé d'études aménagement
- Jennifer Chérueil,
chargée d'études aménagement
- Cécile Le Guennec,
chargée d'études aménagement
- Aude Méneç,
assistante d'études aménagement

Projets de territoire Pays de Cornouaille

- Betty Robert,
chargée de mission
développement local,
coordinatrice du Pôle énergie

Pôle énergie

- Nicolas Kerloch,
conseiller énergie «collectivités»
- Ewen Lagadic,
conseiller énergie «collectivités»
- Anthony Le Garrec,
conseiller énergie «particuliers»
(remplacement temporaire de
Lénaïg Weiler)
- David Roux,
conseiller énergie «collectivités»
- Lénaïg Weiler,
conseillère énergie «particuliers»

Observation et données territoriales

- Maryse Brégeon,
documentaliste - webmestre
- Sébastien Legrand,
cartographe informaticien
- Audrey Naulin,
chargée d'études observatoire

Glossaire

- 4C** : Communauté de Communes de Concarneau Cornouaille (devenue Concarneau Cornouaille Agglomération CCA au 1^{er} janvier 2012)
- ADEUPa** : Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Brest
- ADIE** : Association pour le Droit à l'Initiative Économique
- ADT** : Agence de Développement Touristique du Finistère (ex-Comité Départemental du Tourisme)
- AEB** : Agence Economique de Bretagne
- AOCD** : Agence Ouest Cornouaille Développement
- AUDELOR** : Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient
- AUDIAR** : Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise
- AVICCA** : Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel
- BBC** : Bretagne Développement Innovation
- BDI** : Bretagne Développement Innovation (issue de la fusion de l'Agence économique de Bretagne et de Bretagne Innovation en 2011)
- BGV** : Bâtiment Basse Consommation
- CAD22** : Côtes d'Armor Développement Agence de Développement Economique et Territoriale des Côtes d'Armor
- CCA** : Concarneau Cornouaille Agglomération (depuis le 1^{er} janvier 2012)
- CCPCP** : Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay
- CCPF** : Communauté de Communes du Pays Fouesnantais
- CCPG** : Communauté de Communes du Pays Glazik
- CDAC** : Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- CEP** : Conseil en Énergie Partagé
- CERTU** : Centre et Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions Publiques
- CESER** : Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
- CETE** : Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement
- CIAS** : Centre Intercommunal d'Action Sociale
- COCOPAQ** : Communauté de Communes du Pays de Quimperlé
- CPER** : Contrat de Projets État-Région
- DAC** : Document d'Aménagement Commercial
- DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- DGFIP** : Direction Générale des Finances Publiques
- DGS** : Directeur(trice) Général(e) des Services
- DOG** : Document d'Orientations Générales
- DOO** : Document d'Orientations et d'Objectifs
- DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- DSP** : Délégation de Service Public
- EMBA** : École de Management Bretagne Atlantique
- EMD** : Enquête Ménages Déplacements
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ERP** : Etablissement Recevant du Public
- FNADT** : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
- FNAU** : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- FRPAT** : Fédération Régionale des Pays Touristiques
- GIP** : Groupement d'Intérêt Public
- GIZC** : Gestion Intégrée de la Zone Côtière



GTC : Groupement Touristique de Cornouaille

INRA : Institut National
de la Recherche Agronomique

ISUGA : Institut de management Europe-Asie

LGV : Ligne à Grande Vitesse

MEDDTL : Ministère de l'Ecologie,
du Développement Durable,
des Transports et du Logement

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information
et de la Communication

OTSI : Office de Tourisme Syndicat d'Initiative

PADD : Projet d'Aménagement
et de Développement Durable

PCET : Plan Climat Énergie Territorial

PEM : Pôle d'Echange Multimodal

PIC : Plateforme d'Innovation Culinaire

PLH : Programme Local de l'Habitat

PPA : Personnes Publiques Associées

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAN : Schéma Directeur d'Aménagement
Numérique

SDEF : Syndicat Départemental d'Energie
et d'Équipement du Finistère

SEM : Société d'Economie Mixte

SIG : Système d'Information Géographique

SIOCA : Syndicat Intercommunautaire
Ouest Cornouaille Aménagement

SPLA : Société Publique Locale
d'Aménagement

SYMESCOTO : Syndicat Mixte pour
l'Elaboration du SCoT de l'Odet

THD : Très Haut Débit

TIC : Technologies de l'Information
et de la Communication

UBO : Université de Bretagne Occidentale

ZACOM : Zone d'Aménagement Commercial



Juin 2012

Rédaction : Quimper Cornouaille Développement – coordination : Maryse Brégeon

Crédits photographiques : Quimper Cornouaille Développement sauf mention contraire

Réalisation : GÉDÉZ'ailes Communication · Quimper – Page de couverture : Quimper Cornouaille Développement

Agence de Développement Economique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

3 rue Pitre Chevalier – CS 40002 – 29018 Quimper Cedex

Tel 02 98 10 34 00 – Fax 02 98 10 34 10

www.quimper-cornouaille-developpement.fr